

ccinfo

N° 294
FÉVRIER
MARS
2023

LE MAGAZINE DES ENTREPRISES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

DISPENSÉ DE TIMBRAGE

Chambre de commerce et d'industrie
de Nouvelle-Calédonie - 15, rue de Verdun,
BP M3, 98849 Nouméa Cedex

DOSSIER

Les entreprises sur le front
de l'inflation

ACTIONS DE LA CCI

Professionaliser les associations et faire
monter en compétences leurs bénévoles

ÉCONOMIE

L'économie régionale dans l'œil de l'Institut
des hautes études de Défense nationale

cci
@ NOUVELLE-CALÉDONIE
WWW.CCI.NC



• Actualité • Proximité • Divertissement • Interactivité •

notre point
commun
c'est vous

nouvelle
calédonie

1

Scannez ici pour retrouver
l'ensemble de nos programmes



www.la1ere.nc



ÉDITO

Le début d'année est propice aux superlatifs. On souhaite cette année évidemment « la meilleure » à nos proches et à nous-mêmes, lorsqu'il s'agit de trouver un second souffle pour écrire douze nouveaux mois. L'année économique commence elle aussi avec des superlatifs - et de la ténacité, il en faudra. Hyperinflation et hypercompétition s'installent dans le quotidien des entreprises. Le pouvoir d'achat des Calédoniens et les équilibres financiers des sociétés restent en 2023 au centre des débats. Retrouvez dans le dossier la situation que doivent gérer les entrepreneurs et le choc de consommation que proposent les acteurs économiques réunis dans NC ÉCO, pour relancer la machine. La CCI également s'implique dans la construction de solutions, en participant aux groupes de travail installés par l'État au lendemain de la Convention des partenaires. D'années difficiles, tout n'est pas à jeter pourtant, pour peu qu'on en tire des leçons. Les touristes reviennent et c'est l'occasion de mieux structurer ce secteur pour dessiner une vraie stratégie d'avenir. À la CCI, on pérennise la culture de la performance en renouvelant l'accompagnement « *Strategic business development* » de l'EGC auprès de huit entreprises qui en ont besoin, et on fait revenir dans le tissu économique 25 talents calédoniens. Découvrez l'exemple inspirant d'entrepreneurs qui se sont réinventés (page 8) et qui osent la performance sociale (page 19). En 2023, on mise aussi sur la sobriété numérique (page 28), on soutient l'innovation (page 16) et on simplifie la vie des entreprises (page 30). On ne se met pas d'œillères face au défi climatique (page 14) et à la stabilité géopolitique de la région (page 26). Un travail tout en minutie sera encore à mener cette année, pour placer des poteaux porteurs contre tous les points de fragilité de la Nouvelle-Calédonie, afin qu'elle résiste mieux aux secousses. Si « *meilleures* », c'est mieux que « *bons* » : ainsi sont nos vœux pour vous et vos familles, en cette nouvelle année... Bonne lecture !

David Guyenne,
Président de la CCI-NC

CCIinfo

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- 4 À la une**
Un nouveau parking près de l'aéroport de Nouméa-Magenta. Ayez le réflexe « Circuitpro ». Vers une meilleure fédération des professionnels du tourisme en 2023. Rendez-vous au salon Preventical 2023.

Actions de la CCI

- 5 Associations : la CCI et le Haut-commissariat vous aident à vous professionnaliser et à faire monter en compétence vos bénévoles.**
- 6 Sept entreprises sélectionnées pour bénéficier d'un coaching gratuit par l'EGC.**
- 7 Le ciel de l'aéroport de Tontouta se dégage.**

Focus entrepreneur

- 8 Cédric Miquel : du téléviseur d'hôpital à l'audiovisuel événementiel.**

10 L'actualité des entrepreneurs

DÉCRYPTAGES

Pacifique

- 14 Annelise Young, consule générale d'Australie en Nouvelle-Calédonie : "Nous faisons tous face aux mêmes défis".**

Innovation

- 16 Un nouveau fonds pour l'innovation.**

Portrait

- 17 Un vent de modernité avec Pierre Massenet.**

Dossier

- 20 Les entreprises sur le front de l'inflation.**

Économie

- 26 L'économie régionale dans l'œil de l'Institut des hautes études de Défense nationale.**

Environnement

- 28 Sobriété numérique : entreprises, à vous de jouer !**

Numérique

- 30 Le no-code, des solutions pour la transition digitale.**

Tourisme

- 32 Donner une voix aux acteurs du tourisme.**

INFOS PRATIQUES

Formation

- 35 La formation RSE s'enrichit.**

Fiche pratique

- 36 Travailleur indépendant, assimilé salarié et salarié, quelles différences ?**

Comment j'ai réussi à...

- 37 Rénover ma structure d'hébergement en tribu.**

- 38 Chiffres et échéances**



Le CCI Info est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie - 15, rue de Verdun, BP M3, 98849 Nouméa Cedex, tél. : 24 31 00, com@cci.nc - Site Internet : www.cci.nc - Directeur de publication : David Guyenne - Comité de rédaction : Sidonie Ganachian et Christine Lalande - Rédaction : Séverine Aguilar, Aude-Émilie Dorion, Virginie Grizon, Sylvie Nadin, Annabelle Noir, Gédéon Richard, Christine Lalande, Marianne Page - Coordination rédaction : Annabelle Noir et Christine Lalande - Photos : Aude-Émilie Dorion, Marc Le Chélar, Gédéon Richard, Eric Aubry - Photo de couverture : © Aude-Émilie Dorion - Réalisation : Concept - Régie publicitaire : Rezo, tél. : 28 63 01 - Responsable publicité : Yann Milin, tél. : 77 19 72 - Impression : Artypo Tirage : 10 000 exemplaires - Le CCI Info est distribué aux ressortissants de la CCI-NC. Toute reproduction intégrale ou partielle de la présente publication est interdite sans l'autorisation expresse du directeur de publication.



À la Une

Un nouveau parking disponible à l'aéroport de Nouméa-Magenta



À l'aéroport de Nouméa-Magenta, un nouveau parking « P4 » a été mis à disposition par la Nouvelle-Calédonie en attendant les travaux de réaménagement du parking principal de l'aéroport. Ce parking provisoire de 134 places, d'ores et déjà opérationnel, est situé près des hangars, à côté du parking loueurs de véhicules. Il est ouvert du lundi au dimanche de 04 h 30 à 22 heures et est éclairé la nuit.

Ayez le réflexe « Circuitpro » pour trouver ou donner du matériel ou des services

La plateforme numérique « Circuitpro » mise en service en août 2022 par la CCI-NC et la CMA-NC, fonctionne bien ! En trois mois, plus de 50 annonces y ont été publiées. Cet outil à destination exclusive des professionnels et des associations, permet d'échanger, de donner, de vendre ou d'acheter des matériaux, objets, compétences, locaux et équipements... Chefs d'entreprise et responsables d'associations, pensez-y !

CIRCUITPRO

La plate-forme professionnelle d'échanges 100% locale !

Vous êtes une entreprise, une association ?

Échangez, donnez, vendez ou achetez du matériel, des produits ou des matières et mutualisez vos ressources...
100% gagnant-gagnant !

www.circuitpro.nc



Vers une meilleure fédération des professionnels du tourisme en 2023

Depuis la mi-janvier, la CCI a lancé une grande enquête téléphonique auprès des 750 socioprofessionnels du tourisme en province Sud. Cette première phase permettra de partager avec eux, au 1^{er} semestre, un diagnostic de l'offre touristique en province Sud et de les accompagner, lors d'ateliers collaboratifs, pour se structurer en vue d'être représentés au conseil d'administration de l'agence d'attractivité Sud Tourisme. Ce siège, jusqu'à maintenant occupé par la CCI, leur permettra d'être associés au plus près aux grandes décisions qui sont prises pour le tourisme en province Sud.



David Guyenne et Jean-Gabriel Favreau, président du conseil d'administration de Sud Tourisme, ont signé le 20 décembre 2022 une convention de partenariat pour l'accompagnement des socioprofessionnels du tourisme de la province Sud.

5^e édition du salon Préventical

Le salon de la prévention « Préventical », organisé par le Groupement des Professionnels de la Santé et de la Sécurité au travail, revient pour une 5^e édition les jeudi 27 et vendredi 28 avril 2023 à la Maison des artisans à Nouville. En partenariat avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la CAFAT et la CMA-NC, ce salon vous permettra d'assister à des conférences, de rencontrer les entreprises qui peuvent vous aider à améliorer la sécurité au sein de votre société, de découvrir les compétences et formations disponibles en Nouvelle-Calédonie et de tester les derniers équipements de prévention et de protection de la santé et sécurité.

Pour toute information :

Tél. : 75 75 66 - gpsst@lagoon.nc.

 **Syndicat GPSST**



Actions de la CCI

ASSOCIATIONS : LA CCI ET LE HAUT-COMMISSARIAT VOUS AIDENT À VOUS PROFESSIONNALISER ET À FAIRE MONTER EN COMPÉTENCE VOS BÉNÉVOLES

La CCI-NC et le Haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie s'associent pour sensibiliser et informer le plus grand nombre d'associations, sur la nécessité de se professionnaliser et de faire monter en compétences les bénévoles. Un accompagnement gratuit est déclenché sur tout le territoire, pour faciliter vos démarches, mieux comprendre le fonctionnement et les obligations d'une association, acquérir les bons réflexes en comptabilité et gestion et être aidés pour bénéficier du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA).



Le Haut-commissariat recevra jusqu'au 17 avril 2023, 10 h (via le Compte Asso) les demandes pour bénéficier du Fonds pour le Développement de la Vie Associative, qui vise à soutenir le développement de la vie associative autour de trois volets : le financement global de l'activité, la mise en œuvre de nouveaux projets ou activités et la formation de bénévoles (voir la note d'orientation 2023 du FDVA sur le site du Haut-commissariat). Mal connu des associations, qui sont nombreuses en Nouvelle-Calédonie (près de 9 000), ce Fonds est proposé chaque année par le Haut-commissariat. La CCI, qui œuvre au quotidien pour professionnaliser les acteurs de la vie économique, travaillera cette année à ses côtés pour proposer un dispositif gratuit composé de réunions d'information, d'un accompagnement personnalisé à la sollicitation du FDVA (sous réserve d'éligibilité), d'une boîte à outils en ligne et de fiches et guides pratiques.

9 000 associations actives en Nouvelle-Calédonie

Un conseiller CCI accompagnera en 2023 jusqu'à dix associations dans la réalisation de leurs demandes de fonds, de A à Z. En parallèle, toutes les associations sont invitées à assister à dix journées de sensibilisation qui seront

proposées, partout sur le territoire, entre le mois de février et le mois d'avril (voir encadré). Au cours de ces réunions d'information, le Haut-commissariat formera les médiateurs et animateurs numériques au Compte Asso, et un conseiller CCI abordera les fondements de l'association, le projet associatif, la gouvernance d'une association, les démarches administratives, les sources de financement ou encore la comptabilité. Les associations peuvent aussi retrouver, sur le site internet de la CCI, de l'information à travers des fiches et guides pratiques utiles dans la gestion quotidienne d'une association : modèles de documents (administratifs, pour les assemblées générales, pour la gestion...) et références (le statut juridique et l'association loi 1901, les organes dirigeants de l'association, etc.).

En savoir plus :

Auprès de la CCI-NC : conseil@cci.nc / 24 31 00

Auprès du Haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie : thi-minh-thu.tran@nouvelle-caledonie.gouv.fr / 23 03 94

www.cci.nc/entreprendre/developper-son-entreprise/structurer-son-association

Calendrier des réunions d'information

Koné : 31 janvier
Lifou : 21 février
Ouvéa : 28 février
La Foa : 8 mars
Hienghène : 15 mars
Canala : 20 avril.

Poindimié : 2 février
Maré : 24 février
Ile des Pins : 3 mars
Nouméa : 14 mars
Houaïlou : 29 mars



Actions de la CCI

SEPT ENTREPRISES SÉLECTIONNÉES POUR BÉNÉFICIER D'UN COACHING GRATUIT PAR L'EGC

Le 30 janvier s'est achevée la phase de réception des candidatures des entreprises, pour bénéficier du programme Strategic Business Development en 2023. Ce programme, imaginé au début de la crise sanitaire par l'École de gestion et de commerce Pacifique Sud pour aider, avec ses moyens, les entreprises à repenser leur stratégie pour être plus performantes et plus résilientes, s'est installé dans le cursus des 3^e année.



En mai 2022, les étudiants de 3^e année du programme Strategic Business Development ont restitué à l'auditorium de la CCI leurs stratégies pour répondre à une problématique présente de l'entreprise : volonté de diversifier ses activités, d'explorer de nouveaux marchés, ou encore d'optimiser ses coûts.

Pendant quatre mois, supervisés par des consultants en stratégie d'entreprise, les étudiants de l'EGC endossent le costume de consultants pour examiner, gratuitement, les problèmes de trésorerie, de marge, de seuil de rentabilité, de calcul des coûts, de gestion commerciale ou de relation client des entreprises sélectionnées par le programme... Avant de proposer un plan d'actions complet, que les chefs d'entreprise pourront mettre en œuvre rapidement. Très formateur pour les équipes d'étudiants, le programme Strategic Business Development est aussi le moyen pour les entreprises de bénéficier des techniques de gestion d'entreprise les plus efficaces et modernes. Rendez-vous en juin pour la restitution des cas pratiques et solutions proposées !

Renseignements : www.egc.cci.nc - Tél. : 24 31 40

LE TERRITOIRE EN MAL DE TALENTS ?

L'association Talents calédoniens a reçu 75 candidatures, en novembre dernier, pour intégrer les 30 places de son parcours d'accompagnement pilote « Re-vivre en NC ». Cet accompagnement de 6 mois, lauréat de l'appel à projets national « Jeunesse Outre-mer », démarre en 2023 avec l'objectif de favoriser l'insertion, ou la création ou reprise d'entreprise, de jeunes Calédoniens. 22 candidats ont été sélectionnés.

« On peut imaginer que le bagage académique se heurte à un moment donné à la connaissance du monde économique », s'avancit le président de l'association Talents calédoniens, Pierre Kolb, en octobre dernier, pour expliquer les difficultés d'insertion de certains jeunes Calédoniens diplômés, encore appelés « talents ». Face à cette situation, le parcours pilote « Re-vivre en NC » propose justement le parrainage de l'association et d'acteurs institutionnels, pour faciliter l'insertion des jeunes Calédoniens sur le marché de l'emploi. « Les entreprises s'installent là où les talents vivent ! », résumait encore le chef d'entreprise pour convaincre que l'intégration d'une centaine de talents en Nouvelle-Calédonie pourrait complètement transformer la dynamique économique. La boucle est ainsi bouclée avec ce programme, qui leur fait savoir qu'ils sont attendus et leur propose un coaching individuel sur leurs profils. L'attractivité du territoire : un enjeu central pour la CCI, les investisseurs, les consommateurs et le capital humain. Ces jeunes talents, dans un pays où plusieurs secteurs sont en tension mais les opportunités nombreuses, vont maintenant bénéficier d'un accompagnement individuel (25 heures), collectif (32 heures), d'une stratégie de « on-boarding » et d'une

mise en relation avec le monde entrepreneurial calédonien, pour s'installer durablement et s'épanouir professionnellement en Nouvelle-Calédonie.

Renseignements : talentscaledoniens@gmail.com / Tél. : 24 31 18.



Le 2 février a eu lieu la soirée de lancement du parcours. L'occasion de présenter les candidats retenus aux chefs d'entreprise et membres de l'association Talents calédoniens, qui les accompagneront pendant six mois dans la réussite de leur insertion professionnelle.



Actions de la CCI

LE CIEL DE L'AÉROPORT DE TONTOUTA SE DÉGAGE

Après avoir affiché, au terme de deux années de crise sanitaire, une chute jusqu'à 90 % du nombre de passagers accueillis normalement, l'aéroport de Nouméa-La Tontouta retrouve peu à peu son exploitation habituelle. Fin 2022, la fréquentation touristique de la Nouvelle-Calédonie retrouvait déjà 68 % de son niveau nominal (en 2019, année de référence d'avant-Covid).



Les équipes de la plateforme aéroportuaire de Nouméa-La Tontouta retrouvent le sourire. Après deux années de crise sanitaire, de fermeture des frontières et d'interruption des vols commerciaux, les passagers internationaux sont de retour à l'aéroport. Une période qui restera dans la mémoire des professionnels de l'aéroportuaire à travers le monde, confrontés à la situation inédite de devoir maintenir et même renforcer la sécurité sanitaire d'installations presque... « fantômes ». Les vols de fret, les rapatriements, les évacuations effectués à l'aéroport de Nouméa-La Tontouta en 2020 et 2021, ont pu bénéficier de l'excellence des pratiques déployées par la CCI : en mai 2021, l'aéroport a reçu la labellisation Airport Health Accreditation, un gage de sécurité sanitaire.

Une reprise préparée

Pendant cette période de crise sanitaire, la plateforme de Nouméa-La Tontouta a vu son exploitation et ses équilibres financiers s'effondrer, mais a mis en place un ambitieux plan d'économie pour tenir dans la durée et s'est montrée solidaire des acteurs extra aéronautiques de l'aéroport. La CCI a consenti aux acteurs du transport, des services, aux commerçants

de la plateforme, des loyers proportionnels au trafic. Une exonération de 90 % pendant 20 mois qui a représenté un manque à gagner de 165 millions de F CFP. Malgré tout elle a pu se projeter dans la reprise du trafic aérien, en bouclant la mise en service de la centrale photovoltaïque Hélio qui place l'aéroport à l'avant-garde en matière d'écologie et en resurfaçant complètement la piste d'atterrissage. Les infrastructures ont été rendues encore plus pratiques et accueillantes, pour être tout à fait prêtes à la réouverture des frontières. Pari réussi : les passagers et usagers de la plateforme peuvent apprécier depuis l'année dernière leur aéroport encore plus fonctionnel et doté de nouveaux services, pour une expérience de voyage encore meilleure qu'avant la crise sanitaire. De 566 000 passagers qui ont transité à l'aéroport en 2019, le trafic en 2022 a représenté 320 000 passagers.

www.aeroports.cci.nc/fr/tontouta

[AeroportNoumeaLaTontouta](https://www.facebook.com/AeroportNoumeaLaTontouta)

[company/aeroport-de-noumea-la-tontouta](https://www.linkedin.com/company/aeroport-de-noumea-la-tontouta)



LE TOURISME RÉGIONAL EN HAUSSE

En 2022, le nombre de touristes arrivant en Nouvelle-Calédonie a doublé chaque trimestre, jusqu'à atteindre 24 600 touristes au 3^e trimestre (hors croisiéristes, les paquebots n'étant revenus sur le territoire qu'à partir du 4 octobre). Toujours fin 2022, les voyageurs en provenance de Métropole représentaient 40 % de l'affluence touristique et les Australiens près de 25 %. Le nombre de touristes néo-zélandais a été multiplié par neuf entre le 2^e et le 3^e trimestre 2022. La clientèle japonaise en revanche, représentait l'année dernière 1,6 % des touristes contre 13 % avant la crise sanitaire.

(Source : Note de conjoncture Tourisme 3^e trimestre 2022 – Isee-NC).



Focus entrepreneur



CÉDRIC MIQUEL DU TÉLÉVISEUR D'HÔPITAL À L'AUDIOVISUEL ÉVÉNEMENTIEL

Cédric Miquel a repris, en 2010, les rênes de l'entreprise rachetée en 1998 par son père, qui installait des téléviseurs dans toutes les chambres d'hôpital de Nouméa. Lorsque le CHT Gaston-Bourret et la clinique Magnin ont déménagé, elle s'est reconvertie dans l'organisation et la sonorisation de gros événements.

gement », souligne son fils Cédric, aujourd'hui à la tête de Replay.

De l'ombre à la lumière

L'entreprise s'est lancée dans l'événementiel dès le début des années 2000, en proposant à la location toute une gamme d'écrans géants et de vidéoprojecteurs. C'est donc naturellement vers cette seconde activité que s'est redirigé Cédric Miquel à son arrivée dans l'entreprise. « *Au fur et à mesure, nous avons évolué en proposant du son, de la lumière, de la scène, des structures de levage, pour devenir polyvalent dans le milieu de l'événementiel audiovisuel* », explique-t-il. En 2011, l'entreprise devient partenaire officiel des Jeux du Pacifique. C'est une étape déterminante, à la veille de l'ouverture du Médipôle, prévue en 2016. « *On s'est servi des années qui nous restaient pour investir dans un autre secteur, si bien que deux ou trois ans avant le déménagement hospitalier, le chiffre d'affaires de l'événementiel dépassait celui de la location de téléviseurs, confie-t-il. C'est à ce moment que nous avons changé de nom et d'entité.* »

Un service clé en main

À 40 ans, Cédric, aujourd'hui gérant de l'entreprise, ne regrette pas ce choix qui lui a ouvert les portes d'événements sur tout le territoire. « *Pour tous les événements qui nous sont confiés, nous gérons toute la partie technique, en louant et en installant l'ensemble du matériel nécessaire, souligne-t-il. Replay propose des projections de cinéma extérieures, des conférences, concerts, spectacles, journées d'entreprise, événements sportif et culturel ou encore l'électrification de foires et d'expositions. C'est un service à la carte, on s'adapte à toutes les demandes et à tous les budgets clients.* »

Contact

2 bis, rue Henry Simonin, Ducos

Tél. : 28 50 06

contact@replay.nc

 www.replay.nc

Replay est une entreprise familiale calédonienne née il y a 35 ans, sous le nom de Location calédonienne de télévision. José Miquel proposait alors la location de téléviseurs aux particuliers, en milieu hospitalier. Avec un parc de 400 téléviseurs et deux personnes à plein temps pour en assurer la maintenance, c'était une entreprise florissante. Mais avec la construction des nouveaux centres hospitaliers et la révolution informatique qui s'opérait dans leurs murs, la location de téléviseurs vivait ses dernières heures. « *Nous savions qu'un jour ou l'autre nous serions contraints d'abandonner notre activité principale car cela restait une activité de niche. Nous avons donc songé à nous diversifier pour anticiper ce chan-*

PROFESSIONNELS, UN NUMÉRO VERT VOUS EST DÉDIÉ

LIGNE PRO

N° Vert **05 00 11**

EEC
ENGIE

24h/7j

-  Numéro dédié
-  Confidentialité
-  24h/24 - 7j/7

EEC
ENGIE

 EEC ENGIE  EEC ENGIE  www.eec.fr

Construisons notre pays. économisons l'énergie.



ADOPTEZ NOS ESPACES PRIVATISABLES POUR VALORISER VOTRE BUSINESS !

5 salles de réunion inspirantes et lumineuses

Pour vos rendez-vous, brainstorming, formations...
Privatisables en journée et demi-journée

à partir de
8 000 F^{HT}

2 espaces événementiels créatifs

→ SALLE DES NUAGES

145m² au design moderne et modulable

→ ROOFTOP À CIEL OUVERT

avec vue sur la Baie de la Moselle

 71 24 88

 infos@ootech.nc

 34 rue Général Gallieni, Nouméa

 www.ootech.nc





L'actualité des entrepreneurs



YANN COURTOT

La Boîte à broder

Nouméa

Du marquage brodé, comme vous voulez

La Boîte à broder est la dernière-née des boutiques de Yann Courtot. « *En proposant de la broderie sur des supports personnels ou sur les nombreux articles "prêts à broder" vendus sur place, sans quantité minimum, nous venons compléter l'offre existante en broderie* », explique-t-il. Ouverte en 2022 à Ducos, cette nouvelle enseigne vient étoffer les prestations offertes par ses trois boutiques Services + : « *Nous avons voulu répondre à la demande de notre clientèle pour un marquage brodé, une tendance au rendu très qualitatif* ». Une offre que l'entrepreneur espère développer rapidement avec l'arrivée d'une nouvelle machine en 2023, puis l'ouverture de nouveaux magasins.

Rue Ampère, Ducos - Tél. : 75 66 40 - ducos@broderie.nc

 [La boîte à broder](#)

 [laboiteabrodernc](#)



LAËTITIA REITA ET NICOLAS CARON

Boutique Avril

Nouméa

Une boutique de cosmétiques engagée

« *La franchise Avril, fondée il y a dix ans pour rendre les cosmétiques bio accessibles à tous, c'est une gamme de produits du quotidien, qualitatifs et certifiés.* » Convaincus par ces produits découverts il y a cinq ans, Laëtitia Reita et Nicolas Caron ont décidé d'ouvrir une boutique dédiée à Nouméa. Après avoir suivi des formations CCI et participé au programme « *Qui veut être mon business angel ?* », ils proposent depuis novembre à l'Anse-Vata plus de 500 références certifiées bio (et 70 % vegan), en maquillage, hygiène et soins, pour hommes, femmes et bébés. L'engagement de la marque se traduit également en boutique par l'économie d'énergie, la rationalisation des emballages et l'optimisation du transport.

Complexe La Promenade - 109 promenade Roger Laroque

Tél. : 30 88 82 - contact@avril.nc

 [Avril Nouvelle-Calédonie](#)

 www.avril.nc

Le troc, c'est chic

C'est le besoin de travailler en adéquation avec ses valeurs qui a poussé Émilie Martucci vers une reconversion. Chez Mes Troquetteries, sa boutique installée dans un espace cosy du Mont Coffyn, la communicante permet désormais aux Calédoniennes de faire du troc de vêtements et d'accessoires. Le concept, très répandu dans les pays anglo-saxons, permet d'échanger des articles tendance et en parfait état, sur la base d'un système de points et d'un pass qui définit la durée pendant laquelle on peut faire ses échanges (1 jour, 1 mois, 6 mois). « *Outre l'argument environnemental de la seconde main, il n'y a que des avantages : on n'accumule pas et on renouvelle sa garde-robe plus souvent et pour moins cher !* »

2 rue du Général Sarrail - Tél. : 90 95 15 - contact@mestroquetteries.nc

 [Mes Troquetteries](#)

 [mestroquetteries](#)



ÉMILIE MARTUCCI

Mes Troquetteries

Nouméa

**PHILIPPE RICHARD****Invest in Pacific**

Nouméa

« Finançons notre propre économie »

« Plusieurs centaines de milliards de francs calédoniens sont investis hors territoire ». Invest in Pacific, société de financement participatif (crowdfunding) polynésienne qui vient d'ouvrir une antenne en Nouvelle-Calédonie, propose désormais d'investir dans des projets locaux. « Nous rencontrons les porteurs de projet et sélectionnons les projets viables. Nous les adaptons

pour offrir un produit attractif, rentable et aux risques mesurés. Après vérification par le comité stratégique d'investissement, les actions ou obligations sont mises en vente sur notre plateforme. » Agréé par l'autorité de régulation des marchés, cet outil de financement complémentaire qui s'inscrit dans l'économie circulaire se veut créateur de richesse et d'emplois locaux.

Tél. : 76 70 90 - p.richard@investinpacific.com

www.investinpacific.com

**NICOLE POÉDI****J. DAN Production**

Houaïlou

Mettre en avant les forces vives de Houaïlou

Ancienne agent de médiation de la ville de Nouméa, Nicole Poédi a également travaillé à Nouvelle-Calédonie La 1^{ère} radio et Océane FM. En août 2022, elle s'est lancée dans l'entrepreneuriat et a ouvert J.DAN Production, une entreprise de communication numérique, à Houaïlou, sa commune d'origine. « J'avais envie de travailler à mon compte et

de liberté. » Très active sur les réseaux sociaux, Nicole y assure la couverture d'événements et accompagne ses clients dans leur stratégie de communication. Collectivités, entreprises, associations et particuliers peuvent faire appel à ses services. « L'objectif est de mettre en avant tous les acteurs de la commune, qui en sont les forces vives. Houaïlou compte 34 tribus, il y a beaucoup de choses à relayer. »

Tél. : 98 06 11

[J. DAN Production](https://www.facebook.com/jdanproduction)

**LIZA ONOCIA ET
EVERNELLE MBONGO****U.BAE**

Nouméa

Faciliter le shopping des Calédoniennes

Les créatrices de la boutique en ligne U.BAE, lancée en janvier, ont souhaité apporter à leur clientèle « ce qu'il leur manquait le plus en Nouvelle-Calédonie : faire du shopping depuis son canapé, sans contrainte, et être livré(e) à l'endroit souhaité ». Vêtements pour femmes, accessoires, tenues de plage, mais aussi bijoux et per-ruques, en lien avec les anciens

domaines d'activité de Liza et Evernelle, tous les produits visibles sur le site sont en stock et livrables sous 48 heures avec possibilité de retour gratuit. Les co-gérantes se sont consacrées pleinement à leur projet qui a nécessité plus d'un an de travail. Pendant leur parcours, elles ont bénéficié des conseils d'Initiative NC et suivi des formations à la CCI.

contact@ubae.nc

www.ubae.nc

[UBAE.NC](https://www.facebook.com/UBAE.NC)

[ubae.nc](https://www.instagram.com/ubae.nc)

[u.baenoumea](https://www.tiktok.com/@u.baenoumea)

**CÉDRIC WAÏA****Épicerie WaTia Pouembout Market**

Pouembout

Miser sur la proximité et le vrac

Après notamment dix ans dans le secteur bancaire, changement de cap pour Cédric Waïa qui a ouvert l'épicerie WaTia Pouembout Market, le 17 octobre dernier. Reconnais-sable à sa devanture orange, ce magasin d'alimentation générale offre un corner de produits bio et de vrac. « C'est un moyen d'initier la clientèle au vrac et de limiter le recours aux emballages. Notre partenaire Boko nous permet d'avoir de bons

produits à des prix accessibles », explique Cédric, dont le parcours scolaire a débuté à Hienghène et Poindimié et pour qui l'ouverture de ce comptoir témoigne de son attachement à la province Nord. Miser sur la proximité et faire appel aux savoir-faire de la commune est d'ailleurs le crédo de son commerce pour s'approvisionner en produits frais.

Tél. : 30 62 50 - 197, avenue de Pouembout

[WaTia Pouembout Market](https://www.facebook.com/WaTiaPouemboutMarket)



L'actualité des entrepreneurs



ISABELLE GUIDONI

Altissimo

Nouméa

Des transactions solidaires

Isabelle Guidoni, maman de trois enfants et ancienne enseignante, vient de lancer Altissimo, une agence immobilière pas comme les autres. « *Passionnée par ce métier, je voulais l'envisager sous un angle différent, plus humain, plus solidaire. J'ai donc décidé de reverser une partie de mes commissions à des associations. C'est le client qui me confie un bien à la*

vente, qui m'indique son choix et j'effectue le don une fois la vente conclue. » Une prestation qui ne coûte pas plus cher au client, mais qui s'appuie sur les charges réduites de l'agence et les convictions de sa gérante. « *J'aimerais développer l'agence en recrutant des commerciaux puis en m'ouvrant à la location, selon le même principe.* »

Tél. : 70 38 83 - isabelle@altissimo.fr



ANNE-CHRISTINE VOTTIER

Nord Event Location

Pouembout

Louer plutôt que d'acheter

Anne-Christine Vottier s'est aperçue que familles et entreprises de la zone VKP et de la province Nord manquaient d'un prestataire vers lequel se tourner pour louer du matériel événementiel. La gérante de société, qui a notamment dirigé un commerce en 2015, décide donc de créer Nord Event location. L'entreprise, basée à Pouembout, propose des tables, des chaises, des chapiteaux, un système de sonorisation et des micros pour les réunions familiales, fêtes religieuses, comités d'entreprises, soirées, etc. « *C'est une manière de moins consommer, plutôt que d'acheter des choses dont on n'a pas besoin au quotidien. Louer, c'est aussi une manière de préserver l'environnement* », indique Anne-Christine qui envisage d'étoffer sa gamme de produits en location.

Tél. : 79 77 71



MARINE AUBERT

SEVE

Houaïlou

Soutenir les projets socio-environnementaux

Ingénieure en sciences de l'environnement et docteure en écologie, la Calédonienne Marine Aubert a travaillé chez différents acteurs de l'environnement avant de se décider à lancer son entreprise SEVE. « *C'était un peu frustrant de me focaliser sur les objectifs d'une seule structure. Je voulais ouvrir mes compétences à l'ensemble*

des problématiques et des acteurs. » Avec SEVE, elle propose donc tout un éventail de services liés à la gestion de projets socio-environnementaux, de l'élaboration stratégique au suivi (programme d'actions budgétisé, gouvernance, production d'études et de livrables, communication, évaluation), en passant par la recherche de financements.

Tél. : 86 99 29 - marine@seve.nc



DÉBORAH ROUDIAGA

Bükit The concept store

Nouméa

Le concept store tendance de la BD

En plus de vêtements pour femmes et hommes et d'accessoires, Bükit, qui a ouvert ses portes en novembre, offre également du mobilier et de la décoration venus de Bali et choisis avec soin par la gérante, Déborah Roudiaga. Cerise sur le gâteau, celle qui a toujours été dans le prêt-à-porter, a pu réaliser son plus grand désir en lançant sa propre collection

féminine. « *Sous le nom AYD, elle est composée de maillots de bain et de petites robes légères et fleuries, très "island vibes".* » Pour Déborah et son associé Yvan Dufour, cette boutique installée au complexe de la Baie des Citrons est « *un véritable challenge* » qu'ils entendent bien transformer en partageant leur passion pour la mode et les beaux objets.

Complexe de la Baie des Citrons - Tél. : 26 41 90 - a.y.d.noumea@gmail.com



Vous créez une société ? Votre entreprise propose des nouveautés ?
Contactez-nous via com@cci.nc pour que nous relayions
votre actualité dans ces pages.

**CORINNE NGUYEN****Restaurant Melianne**

Dumbéa

Destination Vietnam avec Melianne

« *J'ai toujours été attirée par le challenge* ». Clerc de notaire, Corinne Nguyen a quitté son confortable métier pour rejoindre le magasin d'alimentation générale de sa sœur, avant de vouloir créer une nouvelle affaire. Après prospections et avec l'appui de sa banque, son choix se porte sur un

local commercial du complexe cinématographique situé à Dumbéa centre. « *C'est l'avenir, il y a tout à construire* », estime Corinne qui ouvre, en juillet 2022, le premier restaurant vietnamien de la commune, baptisé Melianne. L'établissement, dont le chef est originaire du Vietnam, propose « *une carte resserrée avec des plats authentiques* ». En salle, la gérante goûte, quant à elle, avec plaisir « *au contact avec la clientèle* ».

47 av. Paul-Emile-Victor, Dumbéa (mk2) - Tél. : 30 51 88

Restaurant Melianne

**SÉBASTIEN HORVATH ET VALENTIN GÉRARD****SHCreaWeb**

Nouméa

L'agenda des événements en Nouvelle-Calédonie

Fondateur en 2016, avec deux associés, de SHCreaWeb, société de développement informatique (logiciels et matériel), Sébastien Horvath vient de lancer Agenda.nc. L'idée de ce site internet a germé lors d'une discussion avec son ami Valentin Gérard, fan de brocante et de seconde main. Leur projet en duo consiste ainsi à proposer une plateforme simple d'uti-

lisation, répertoriant tous les événements du Caillou. Les organisateurs de vide-greniers, soirées, concerts, activités, stages, marchés, etc. peuvent y publier gratuitement leur événement en ligne. « *Cette initiative a pour but de soutenir le développement économique et culturel du pays* », expliquent les créateurs.

Tél. : 35 17 17 - contact@agenda.nc

www.agenda.nc

**FIOLLA CRUZOL****Cruz**

Nouméa

Le prêt-à-porter branché

Cruz, nouvelle boutique de prêt-à-porter, a ouvert au centre-ville en novembre dernier. Sa gérante, tout juste âgée de 19 ans, a grandi dans l'ambiance entrepreneuriale. « *Ma maman a toujours géré ses propres affaires. Depuis toute petite, j'ai eu envie d'ouvrir mon magasin de vêtements* », affirme Fiolla Cruzol. Elle propose une mode féminine abordable qui sera complétée à l'avenir

par des accessoires. Si la jeune fille fait ses premiers pas d'entrepreneur avec l'aide de sa famille, elle compte bien « *gérer seule petit à petit* » son business. Ce qu'elle fait déjà pour sa communication axée sur les réseaux sociaux, « *indispensables pour toucher la clientèle* ».

34, rue de l'Alma - Tél. : 46 62 99

Cruz Nouméa

[cruznoumea](https://www.instagram.com/cruznoumea)

[cruznoumea](https://www.tiktok.com/@cruznoumea)

**SAM LOUIS****Adrenaline parc**

Dumbéa

De quoi s'éclater en famille, entre amis ou collègues

« *Un nouvel environnement pour toujours plus d'activités plein-air !* » Le parc de loisirs Adrenaline Parc vient de déménager de la ZAC Panda à la route de Nakutakoin. Ancien spécialiste de l'environnement, Sam Louis, le gérant, a réalisé son rêve de gosse en se lançant dans ce secteur il y a deux ans. D'abord avec le paintball, puis le lasertag, et maintenant

le bubble foot (parties de foot en bulles individuelles) et le kayak. « *D'autres activités vont arriver cette année* », glisse-t-il avant d'ajouter : « *l'idée c'est de proposer des choses rares ou inédites, d'autant plus qu'il manquait des offres de groupe, de cohésion, en plein air et à terre.* »

Tél. : 99 51 52 - adrenaline@paintball.nc

www.paintball.nc

Adrenaline Paintball & Lasertag NC



International

« NOUS SOUHAITONS UNE COP INCLUSIVE »

En novembre dernier, le ministre du Changement climatique et de l'énergie, Chris Bowen, a annoncé la candidature de l'Australie pour accueillir la Conférence des Parties, la COP31, en 2026, en collaboration avec les États insulaires du Pacifique. Annelise Young, consule générale d'Australie en Nouvelle-Calédonie, précise cette décision.



Quelles sont les motivations qui ont poussé l'Australie à poser sa candidature ?

Annelise Young : Nous voulons montrer notre nouvelle position envers la lutte contre le changement climatique et annoncer notre retour en tant que partenaire constructif et volontaire. Le nouveau gouvernement travailliste, élu en mai, a des positions environnementales fortes. Les Australiens ont également montré leur volonté d'agir contre le changement climatique lors des élections fédérales.

À quoi est dû ce virage politique ?

A. Y. : Nous avons vécu des événements très graves. Les feux de forêts, fin 2019, c'était affreux. Nous ne pouvions pas sortir de chez nous. Il y a ensuite eu des inondations dans une partie de l'Australie avec des villes totalement détruites. Le changement climatique touche tout le monde dorénavant. D'autre part, nous avons réalisé que nous pouvions développer une économie verte et durable. On ne le pensait pas auparavant. Des opportunités économiques sont à saisir avec les transitions énergétiques.

Par quelles mesures s'illustre cette nouvelle politique ?

A. Y. : Le nouveau gouvernement a annoncé plusieurs engagements tels que réduire nos émissions de 43 % et atteindre 82 % d'approvisionnements énergétiques renouvelables d'ici à 2030. Sur le budget annuel d'aides au développement australien de 4,65 milliards de dollars, 1,9 milliard est dédié au Pacifique pour des programmes de lutte contre le changement climatique. Nous étudions les moyens de mobiliser davantage de financements pour soutenir la résilience climatique et pour compenser les pertes et dommages dans toute la région. C'est dans cette lignée que nous avons voulu accueillir la COP31 en partenariat avec les îles du Pacifique.

Comment pourrait se concrétiser ce partenariat ?

A. Y. : Cela reste à déterminer. Nous ne savons pas si notre candidature sera retenue mais elle a été soutenue par nos partenaires

lors du Forum des îles du Pacifique. J'imagine qu'il pourra y avoir des réunions aux îles et d'autres en Australie. Nous souhaitons une COP inclusive et représentative de l'Australie et de la région en mettant en valeur la voix des peuples premiers et leurs travaux autour du climat. Il nous tarde de travailler étroitement avec notre famille du Pacifique pour sécuriser cette candidature puis organiser une COP qui délivre une vision collective. Nous faisons tous face aux mêmes défis et nous devons faire partie de la solution.

UNE OPPORTUNITÉ POUR LA CALÉDONIE

La candidature de l'Australie pour l'accueil de la COP31 représente une véritable vitrine pour le Pacifique. Un événement de cette visibilité serait également une opportunité pour la Nouvelle-Calédonie de valoriser son engagement dans la transition énergétique, portée par les pouvoirs publics et les acteurs économiques.





InnuScience™

DES PRODUITS BIOTECHNOLOGIQUES UNIQUES

ENTREPRISE DE PROPRIÉTÉ

ETABLISSEMENTS DE SANTE

RESTAURATION COLLECTIVE

INDUSTRIE MECANIQUE



RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT



HAUTEMENT CONCENTRÉS



N'ENDOMMAGE PAS LES ÉQUIPEMENTS ET LES BÂTIMENTS



ÉCONOMIQUES



SÉCURITAIRES POUR L'UTILISATEUR



HAUTEMENT PERFORMANTS



CERTIFIÉS PAR DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX RECONNUS



100% BIODEGRADABLE

UNE GARANTIE POUR L'ENVIRONNEMENT

HYPR
HYGIENE PROFESSIONNELLE



CAL
CALEDONIENNE



28 30 37



logistique@hyprocal.nc



5 rue Isaac Newton - Ducos V - BP 27143 - 98863 Nouméa Cedex



DIRECTION DU
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET
DU TOURISME
DDET



Innovation

UN NOUVEAU FONDS POUR L'INNOVATION

La province Sud vient de se doter d'un nouvel outil financier en faveur des entreprises innovantes. Il s'agit d'un fonds capital-risque qui vise à soutenir les entrepreneurs dans la poursuite de leur projet au-delà de sa phase d'amorçage.

Ce fonds constitue un coup de pouce supplémentaire au secteur de l'innovation. Depuis septembre dernier, une délibération adoptée par l'assemblée de la province Sud propose aux jeunes entreprises innovantes d'augmenter leurs fonds propres, sans demande de garantie. Cette mesure s'adresse aux start-up à fort potentiel de croissance qui amorcent la mise en pratique de leur projet, une étape de transition où il est difficile d'obtenir des prêts bancaires.

Augmenter ses fonds propres pour se lancer

Cette période charnière dans le développement de l'entreprise requiert pourtant d'importants volumes de capitaux dans un délai

contraint. « Cela correspond à la période de mise sur le marché d'un produit ou d'un service, lorsque les démarches commerciales s'accroissent. Or les start-up ne génèrent pas, à ce stade, un chiffre d'affaires suffisant pour financer ces besoins », explique Noémie Fondère, animatrice territoriale à la Direction du développement économique et du tourisme (DDET) de la province Sud. L'entreprise innovante peut désormais lever des fonds importants via la société de financement de la collectivité, PromoSud, associée à d'autres partenaires financiers, afin de répondre à ses besoins de trésorerie.

Un meilleur accès aux financements avec la caution provinciale

Ce nouvel outil vient renforcer l'arsenal déjà existant. « Pour y être éligible, une entreprise doit évidemment être de caractère innovant et située en province Sud », précise l'animatrice territoriale. Ce fonds peut être cumulé avec d'autres financements, comme un emprunt bancaire qui, par ailleurs, sera plus facile à obtenir avec l'investissement provincial.

En savoir plus

PromoSud - Tél. : 24 19 72

www.promosud.nc

UNE PANOPLIE D'OUTILS POUR LES ENTREPRISES INNOVANTES

En dix ans, la province Sud a mis en place plusieurs dispositifs afin d'accompagner le décollage de projets innovants :

- Le fond d'amorçage « Sud innovation », en collaboration avec BPI France ;
- L'aide aux jeunes diplômés calédoniens qui s'adresse à l'ensemble des entreprises, innovantes ou non, ayant recruté des bacs + 5, fraîchement diplômés ;
- L'aménagement des aides Case (code des aides de soutien à l'économie) dans l'intérêt des entreprises innovantes avec une aide à l'emploi bonifiée pour les porteurs de projet innovant à hauteur de 500 000 francs CFP ;
- Le fonds capital-risque.



Noémie Fondère et Raphaël Larvor, directeur de la DDET.



Portrait

UN VENT DE MODERNITÉ AVEC PIERRE MASSENET

En 2017, Pierre Massenet succède à son père à la direction générale de CIPAC, spécialisé dans les technologies au service de l'industrie, la santé, le numérique et le business. Le trentenaire apporte un souffle nouveau au groupe, qui a fêté son cinquantième anniversaire en 2022.

« Lorsque je suis rentré en Nouvelle-Calédonie, j'ai réalisé la chance que j'avais de pouvoir revenir dans mon pays prendre la direction d'un outil qui a les moyens d'agir sur l'avenir du territoire », se rappelle Pierre Massenet, directeur général de CIPAC, fondé par son grand-père en 1971. En 2013, alors installé en Australie en tant qu'ingénieur, son père l'appelle. Le groupe familial est au plus mal, l'ancien directeur général à la retraite reprend son poste et propose de lui passer le relai une fois la situation redressée. Pierre Massenet saute sur l'occasion. Quatre ans plus tard, il arrive à la tête de l'entreprise où il apporte sa vision jeune et moderne tout en lui faisant prendre un virage culturel, « pour qu'elle soit conforme à mes valeurs et à ma manière de voir le monde et le travail ». En 2022, le groupe fête ses 50 ans. L'occasion de faire évoluer son identité de Compagnie Industrielle du PACifique à Challenge Innovation Performance Agilité et Collaboration. « Nous avons accolé les valeurs historiques de l'entreprise à deux nouvelles, l'agilité et la collaboration, essentielles pour aborder le monde de demain. »

S'adapter à son temps en changeant son modèle de performance

Le chef d'entreprise de 36 ans ne croit pas aux méthodes de management à la dure, « à la carotte et au bâton ». D'un organigramme pyramidal, le groupe passe à une organisation en écosystèmes. Il instaure la gamification « pour rendre plus ludique et accessible » le travail de chacun, tandis que les managers sont formés sur la base d'une nouvelle charte. « Ils ne sont plus les chefs au-dessus des équipes mais sont en dessous pour les élever. » Le modèle de performance n'est plus mesuré selon les profits financiers mais selon quatre piliers : « avoir des collaborateurs heureux de se rendre au travail, être doté d'une organisation simple et efficace, développer avec nos clients des relations de confiance et être une entreprise responsable au niveau social et environnemental. » Il précise : « Mon père ne comprend pas forcément mes méthodes. Il faut s'adapter à son temps, ma manière de faire n'aurait pas fonctionné à l'époque où il était à la tête du groupe et vice versa. » À son arrivée, il nourrissait une certaine appréhension d'être « le fils de ». Mais son approche innovante de l'entrepreneuriat et « la réussite de notre changement culturel fait qu'aujourd'hui je ne suis plus uniquement vu comme le fils de mon père, les gens reconnaissent ce que j'apporte au groupe ».

www.cipac.nc [in CIPAC Groupe](https://www.linkedin.com/company/cipac-groupe)

[Groupe CIPAC Nouvelle-Calédonie](https://www.facebook.com/GroupeCIPACNouvelleCalédonie)

« Reprendre un outil qui a les moyens d'agir sur l'avenir du territoire »

Province Sud : une politique d'aide à l'emploi et aux entreprises



Dans une situation financière et budgétaire contrainte et délicate, l'action des collectivités dans le secteur économique est devenue primordiale et essentielle. À ce titre, la province Sud a mis en œuvre des dispositifs d'aide et de soutien aux entreprises qui s'ajoutent aux investissements conséquents qu'elle conduit dans un certain nombre de secteurs.

Plus que jamais en ces temps de crise, l'économie calédonienne a besoin de visibilité et de perspectives, c'est le leitmotiv des chefs d'entreprise. Participent à la création de perspectives notamment : toutes les politiques publiques économiques de nos institutions, mais ces dernières sont d'une ampleur inégale et parfois à géométrie variable selon les collectivités. Pour sa part, la province Sud a souhaité envoyer des signaux forts au monde économique, ne serait-ce qu'en maintenant un taux d'investissement important. Ça a été le cas une nouvelle fois lors du vote du budget 2023 de la collectivité provinciale Sud dont le budget d'investissement reste le plus important de toutes les collectivités calédoniennes avec 12 milliards de francs. Une partie de ces investissements est consacrée aux gros travaux offrant ainsi des perspectives au secteur du BTP. C'est un effort conséquent qu'il convient de souligner, fourni par une collectivité qui, si elle accueille sur son territoire 75% de la population totale de la Nouvelle-Calédonie, ne reçoit pourtant que 50% des recettes, et cela dans un contexte budgétaire de la Nouvelle-Calédonie particulièrement dégradé. Un point sur lequel a tenu à insister Sonia Backès,

la présidente de la province Sud : « la province Sud continue à assumer ses responsabilités, a-t-elle déclaré, c'est-à-dire qu'elle continue à programmer 12 milliards d'investissements. Donc, la province Sud est là et assume, mais la province Sud ne peut pas assumer les compétences de tout le monde. La province Sud est là pour tirer vers le haut l'ensemble des collectivités, mais c'est très compliqué, la province Sud ne peut pas être la ceinture et les bretelles, de l'ensemble des collectivités. » Il faut par ailleurs ajouter qu'à ces 12 milliards d'investissement, la province Sud va également assurer en 2023 des dépenses d'interventions et de subventions à hauteur de 16 milliards de francs, soit une hausse de 9 % par rapport à l'année dernière.

Le CASE un outil moderne, pertinent et efficace

Par ces investissements, qui financent, entre autres, grands chantiers, constructions et aménagements, la province Sud injecte directement de l'argent dans le circuit économique calédonien. Mais elle agit également au profit des entreprises au travers d'un certain nombre de dispositifs à long terme ou pour des actions spécifiques, comme cela a pu être le cas durant toute la période Covid. Rappelons en effet, que pour soutenir les entreprises durement affectées par la baisse d'activité liée à la pandémie, la province Sud a mis en œuvre un Plan d'Urgence de Soutien dont ont pu bénéficier les petites entreprises et les patentés. Par ailleurs en 2011, la province Sud s'est dotée du CASE, le Code des Aides pour le Soutien à l'Économie, un dispositif majeur d'accompagnement des entreprises, qui a fait l'objet en 2020 d'une réforme en profondeur afin d'en faire un outil d'intervention plus simple,

plus souple et plus efficient. Par son ampleur, le CASE munit la province Sud d'un outil moderne et pertinent de stimulation et de pilotage de la relance économique par l'investissement et la création d'emploi. En réformant son code des aides aux entreprises, la province Sud a voulu raisonner par filières de manière à privilégier ses interventions par des appels à projets sur des filières ciblées. Dans le même temps, et pour répondre à une demande forte des entreprises et du monde économique, le CASE rénové s'attache à réduire les délais et à simplifier l'instruction des dossiers de demande d'aide. Dans le même esprit, la refonte du CASE a permis de « toiletter » l'offre actuelle des aides dans un souci de performance et de simplification. Enfin, le CASE vise également à favoriser l'installation en province Sud des jeunes diplômés calédoniens du supérieur. À noter que le 5 décembre 2022, la province Sud a voté une révision des appels à projets pour leur donner plus encore d'attractivité. Ainsi, le taux d'intervention pour les aides à l'investissement au bénéfice des projets déposés dans le cadre des appels à projets de la province Sud, est majoré jusqu'à un taux maximum de 50%. Cette majoration concerne notamment l'aide à l'équipement (25%) et l'aide aux investissements immatériels (25%), qui seront majorées de 15 points pour les filières prioritaires, l'aide aux équipements préservant l'environnement (35%) et l'aide aux infrastructures primaires (40%).

Le CASE au profit de filières

La province Sud a refondé le CASE par filières : les filières éligibles, les filières éligibles prioritaires, les filières éligibles sous réserve d'une analyse de concurrence et enfin les filières exclues. Les filières éligibles concernent les entreprises dont la province Sud souhaite accompagner l'émergence ou la croissance dans le cadre de son développement économique afin de moins dépendre de l'extérieur. Selon la DDET (Direction du Développement Économique et du Tourisme), « *Il s'agit des activités, riches en main-d'œuvre diversifiées et qualifiées, le plus souvent consacrées à des productions de substitution à des biens ou des services importés* ». Les filières prioritaires touchent à des domaines à fort potentiel, en particulier dans tout ce qui a trait aux nouvelles technologies et à l'environnement, et jugés porteurs d'avenir et structurants. Et le CASE propose des aides aux taux véritablement attractifs atteignant jusqu'à 25% pour les filières éligibles et jusqu'à 40% pour les filières prioritaires. Ces taux atteignent jusqu'à 50% pour les filières liées à la transition écologique et/ou au numérique et enfin jusqu'à 80% sur l'investissement pour les jeunes diplômés calédoniens.

Qui a droit aux aides du CASE ?

Un certain nombre de critères sont émis pour bénéficier des aides du CASE. Ces aides concernent tout d'abord toutes les entreprises ou micro-entreprises dont le siège social et l'activité principale sont situés en province Sud, cela ne concerne pas les activités liées à l'agriculture, l'aquaculture et la pêche. Évidemment, le projet doit être présenté par une entreprise dont l'activité est liée à une filière éligible au CASE, et le montant global des dépenses doit être inférieur ou égal à 100 millions de francs. Le promoteur doit également démontrer que la concrétisation de son projet nécessite effectivement l'aide de la province Sud. Le niveau maximum d'intervention de la province varie selon la taille de l'entreprise, le montant de l'investissement et le caractère prioritaire ou non du secteur éligible. Le demandeur doit faire sa demande en ligne, il peut également la télécharger ou la retirer puis la transmettre au service instructeur de la DDET, ou bien enfin prendre rendez-vous au 20 36 00 avec un agent du service instructeur.

Le CASE et au-delà...

L'intervention de la province Sud au profit des entreprises et de l'économie prend des formes variées et le panel des aides est particulièrement large. Une quinzaine de dispositifs est ainsi proposée aux entreprises. Ces dispositifs proposent des aides préalables à l'investissement, des aides à l'investissement, des aides à l'exploitation, il existe même des aides exceptionnelles à l'exploitation (aides au maintien de l'effectif salarié et à la trésorerie). Cet ensemble marque l'engagement de la collectivité province Sud aux côtés des entreprises. Dans ce cadre, le soutien à l'emploi et à la formation est une donnée majeure à l'ensemble des dispositifs d'aides. Afin de gagner en réactivité et en efficacité, certains modèles d'aide ont été revisités. En fin d'année dernière, a été lancé le dispositif ProSud destiné à remplacer l'aide à la formation du CASE. ProSud se veut un service plus élargi et plus agile. Ce nouveau dispositif d'accompagnement est un programme annuel de professionnalisation destiné aux chefs d'entreprises de moins de 10 salariés, qui bénéficieront de coachings dans une dizaine de thématiques. Dans le même temps, l'aide à l'emploi en faveur des porteurs de projet a été modifiée et bonifiée afin d'encourager les porteurs d'un projet innovant. Cette aide à l'emploi est portée à 500 000 francs par porteur de projet au lieu de 200 000 francs et vient compléter l'offre de services de la province Sud bénéficiant aux projets innovants que sont le Fonds Sud innovation et le capital-risque. Selon la province Sud, « *cette bonification vient ainsi conforter la volonté de la province Sud de pallier les difficultés rencontrées lors du démarrage d'une activité économique, notamment lorsqu'une entreprise ne dégage pas forcément les ressources financières permettant au porteur de projet de se rémunérer. Elle permet le versement immédiat d'une aide forfaitaire couvrant les charges sociales afférentes à la création de l'emploi du porteur de projet* ».





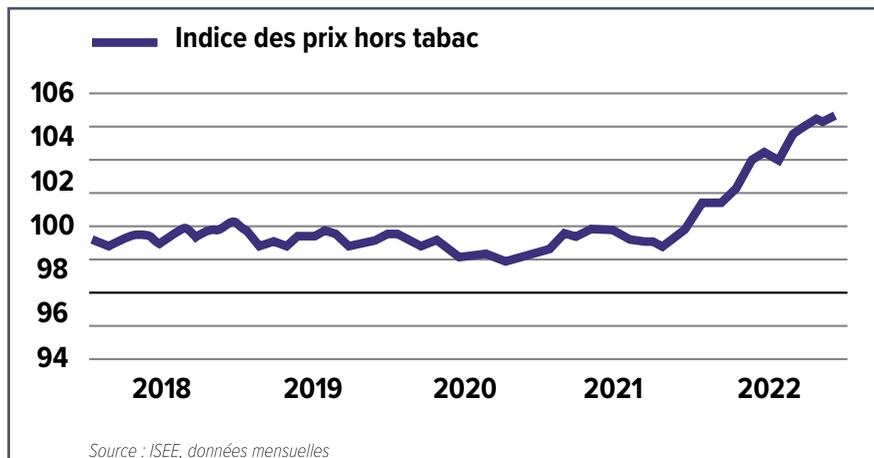
Dossier

LES ENTREPRISES SUR LE FRONT DE L'INFLATION

L'année 2022 a été marquée par le retour d'une inflation forte. Enclenchée par l'ampleur de la reprise en sortie de crise Covid, à la mi-2021, et des tensions d'ajustement entre l'offre et la demande, elle s'est installée durablement avec la guerre en Ukraine et la crise des matières premières. La Nouvelle-Calédonie n'échappe pas à la hausse généralisée des prix. Certes, cette inflation, avant tout importée, n'atteint pas sur le territoire les taux de la zone Euro ou de certains de nos voisins du Pacifique. Ce n'est pas une bonne nouvelle pour autant, la progression des prix va continuer alors que l'économie calédonienne n'a pas connu de rebond post-Covid. Les entreprises, fragilisées par la crise sanitaire, sont désormais entrées en résistance.



L'inflation est remontée significativement en Nouvelle-Calédonie en 2022, jusqu'à 5,2 %*, en raison du coût de l'énergie essentiellement et de l'alimentation. Si une légère baisse, puis un tassement sont ensuite observés (voir la courbe de l'indice des prix à la consommation), la situation à l'échelle mondiale, avec une inflation tirée par le coût des matières premières, est loin d'être stabilisée. L'une des mesures prises par les banques centrales pour la contenir, qui consiste à augmenter les taux directeurs, ne produit pas de réaction immédiate (lire l'encadré). Au sein de la zone Euro, les économistes situent le pic au premier semestre 2023, tandis que la Banque de France n'envisage pas de retour à la normale, soit une inflation autour de 2 %, avant la fin de 2024.



Pas de reprise dynamique post-Covid

Les conséquences de cette envolée des prix se ressentent sur l'économie calédonienne « dont les entreprises sont entrées dans une spirale négative », alerte Charles Roger, directeur général de la CCI. La plupart se sont endettées lourdement pour maintenir leurs affaires et leurs ressources pendant la crise sanitaire : pour plus de 20 milliards de francs sur le simple dispositif de prêts garantis par l'État (PGE). Elles peinent désormais à rembourser en raison d'une reprise atone de l'activité. En retard de cycle, la Nouvelle-Calédonie est en effet passée directement de la crise Covid à la crise de la logistique mondiale et de l'Ukraine, assortie d'un renchérissement du coût des matières premières et de difficultés d'approvisionnement.

Des équilibres financiers à trouver



« J'ai déjà reçu deux avis d'augmentation pour 2023, indiquait en décembre dernier Stéphane Yoteau, gérant d'une menuiserie aluminium, sur les moteurs et les lames de volets roulants. Ces dernières vont encore grimper de 4,5 %, cela fait 50 % de hausse depuis janvier 2021 », poursuit l' élu à la CCI. Jusqu'à présent, les entreprises ont temporisé entre l'inflation réelle et les prix de vente en jouant par exemple sur leurs stocks. De nombreux entrepreneurs

ont augmenté leurs stocks existants de deux à quatre mois de chiffre d'affaires, afin d'anticiper une hausse continue des prix ou des pénuries de produits, ce qui a fortement pénalisé leur trésorerie. À l'issue du 3^e trimestre 2022, 42 % des entreprises interrogées par l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM)** anticipaient une dégradation de leur trésorerie pour la fin de l'année.



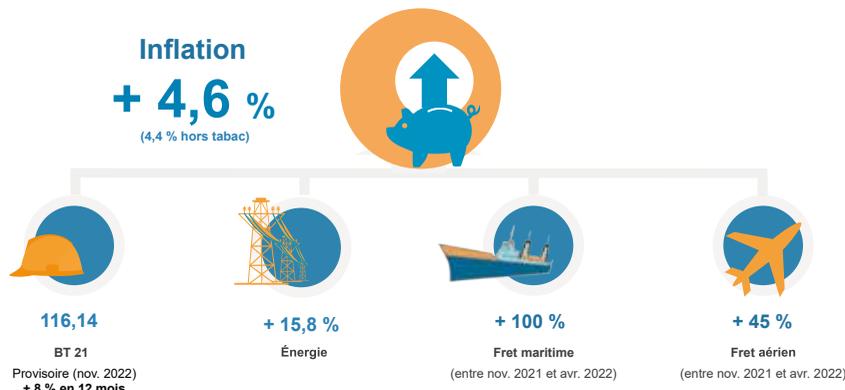
* Indice des prix à la consommation - septembre 2022, ISEE-NC.
** Tendances conjoncturelles - 3^e trimestre 2022, IEOM.



Dossier

Chiffres Clés

De novembre 2021 à novembre 2022



Une autre solution consiste à rogner sur le taux de marge. « C'est un équilibre financier long et difficile à trouver surtout lorsqu'on a 3 à 4 000 références en stock », témoigne Stéphane Yoteau. Si l'indice provisoire BT21 de novembre 2022, le plus utilisé dans le secteur du BTP, notait une hausse de 8 % en douze mois, il ne reflète même pas la réalité vécue par les entreprises, face à la baisse de marge rongée par la flambée de prix de revient non reportée sur les prix de vente.

Revalorisation dans la concertation

Des hausses de prix entre 20 % et plus de 100 % selon les matériaux de construction ont été observées en 2022. « La question de la répercussion sur les devis se pose clairement, admet Silvio Pontoni,

président de la Fédération calédonienne du BTP (FCBTP). Seulement, en cette période de crise, l'hypercompétitivité est très forte entre les entreprises de notre secteur. Si nous appliquions l'intégralité de la hausse des matières premières sur nos prix, il n'y aurait plus aucun chantier qui commencerait ! Mais est-ce que les entreprises ont les reins assez solides pour s'en sortir malgré les hausses ? Nous pouvons faire une exception sur un chantier mais ce n'est pas tenable à long terme ». Certains corps de métier, peu représentés sur le territoire, peuvent trouver des solutions de circonstance dans la concertation. Pour autant, face à l'augmentation du coût des projets immobiliers, certains sont reportés, des travaux sont annulés. « S'il n'y a pas une amélioration des commandes cette année, cela va être catastrophique. Tous les jours, des entreprises sont défaillantes car elles sont parties avec des tarifs trop bas alors que les prix flambent », conclut Silvio Pontoni.

Les professionnels s'adaptent

La restauration, qui a déjà perdu 20 à 30 % d'activité depuis 2019 et la crise du Covid-19, est également touchée de plein fouet par l'inflation galopante. « Tous les produits de base ont subi de grosses augmentations, parfois de 50 à 60 % comme l'huile de tournesol ou les produits laitiers, décrit Jean-Pierre Cuenet, président du syndicat des hôteliers-restaurateurs. L'alimentaire connaît toujours une inflation plus forte que la moyenne ». Aux problèmes d'approvisionnement des grossistes et de hausse des tarifs du fret, est venue s'ajouter une particularité climatique avec la persistance de la Niña et ses épisodes de fortes pluies. « En plus des difficultés de ravitaillement, les produits frais locaux ont eux aussi augmenté. » Là encore, les professionnels ont essayé, autant que possible, de ne pas répercuter

L'imprévision en période d'inflation

En mars 2022, la Fédération calédonienne du BTP proposait un plan d'actions face à la crise des matériaux de construction. Parmi les mesures préconisées : l'extension du dispositif métropolitain de l'imprévision à la Nouvelle-Calédonie. Dans le cadre des marchés publics, cette clause prévoit la possibilité de renégocier les coûts pour les entreprises frappées par les hausses de prix. Un texte a été déposé en ce sens au Congrès. Examiné lors de la séance publique du 3 novembre, il a été renvoyé en commission. À l'instar de la Métropole, le texte prévoit notamment de « permettre cette révision des prix lorsque les parties sont exposées à des aléas majeurs du fait de l'évolution des conditions économiques pendant la durée d'exécution des prestations » ou encore « d'imposer une clause de révision des prix dans les marchés publics d'une durée d'exécution de plus de trois mois qui nécessitent pour leur réalisation, le recours à une part importante de matières premières dont le prix peut être directement affecté par les fluctuations des cours mondiaux »



l'intégralité des hausses sur les prix à la clientèle. « Face à cette situation, les restaurateurs s'adaptent : gestion des stocks, recherche de nouveaux produits et surtout de nouvelles ressources financières », liste Jean-Pierre Cuenet qui redoute désormais pour son secteur l'augmentation des taxes comme la TGC ou des tarifs de l'électricité. « L'inflation de l'administration » est également très pesante avec toujours plus de textes et de contrôles », regrette le chef d'entreprise, qui plaide pour une simplification du mille-feuilles administratif.

Trois questions à

YANN CARON, DIRECTEUR DE L'IEOM



Les banques centrales ont mené une stratégie très favorable à l'économie ces dernières années, pourquoi ?

Les banques centrales ont été très réactives en déployant une politique monétaire extrêmement accommodante afin de répondre aux défis de la crise Covid. Cela les a conduites à mener deux actions principales : une forte injection de liquidités et un maintien des taux directeurs à des niveaux très bas. Ce dispositif visait à ce que la politique monétaire se transmette à l'économie réelle, par l'intermédiaire des prêts bancaires, afin de soutenir les entreprises et d'atténuer les impacts économiques de la crise sanitaire.

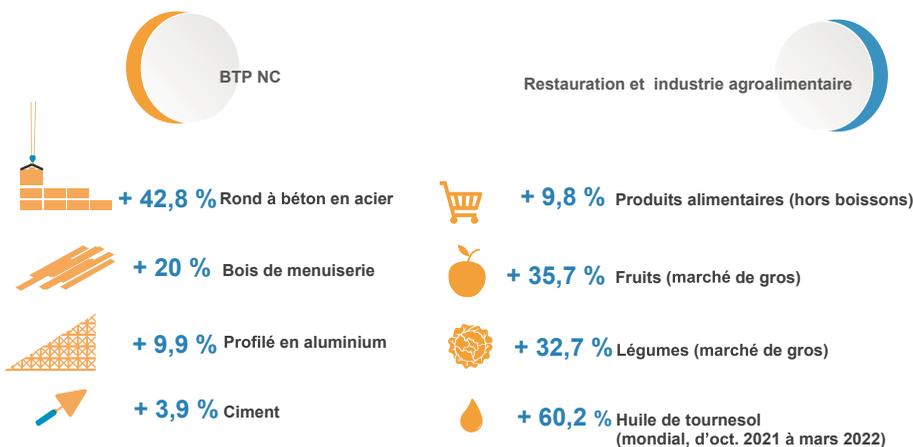
Qu'est-ce qui explique le revirement constaté au second semestre 2022 ?

Face au contexte général d'inflation au niveau mondial, inédit et relativement durable, les banques centrales se sont engagées dans une politique de normalisation monétaire en agissant à nouveau sur les deux principaux leviers, la remontée des taux directeurs et le resserrement de la liquidité.

Comment cela se traduit sur l'économie, n'est-ce pas un risque pour la croissance ?

Une inflation élevée et durable constitue une menace pour l'économie et compromet toute chance de croissance à moyen et long terme. L'objectif des banques centrales est de conduire une action forte et résolue afin de casser les anticipations inflationnistes qui pourraient instaurer une inflation structurelle. Autrement dit, il s'agit d'accepter de prendre le risque de sacrifier temporairement un peu de croissance pour revenir rapidement à un environnement économique favorable dans lequel l'inflation est contenue aux environs de 2 %. Une liquidité moins abondante et des taux d'intérêt plus élevés conduisent les acteurs économiques à être plus vigilants dans leurs décisions d'investissement et de placement, notamment dans l'immobilier. L'augmentation des taux d'intérêt contribue aussi à l'appréciation du taux de change et réduit de fait l'inflation importée. En remontant les taux, les banquiers centraux revalorisent également l'épargne. Cette remontée des taux peut paraître élevée, mais il faut également prendre en compte les taux d'intérêt réels, déduction faite de l'inflation actuelle, pour estimer l'impact sur l'économie.

Évolution des coûts des matières premières



Sources: ISEE-NC, Davar, novembre 2022.

PÉNURIES DE MATIÈRES PREMIÈRES : LA DOUBLE PEINE

Les difficultés d'approvisionnement ont pu avoir de lourdes conséquences pour les entreprises « dans l'impossibilité de facturer et dont certains clients mécontents ont appliqué des pénalités de retard », signale Silvio Pontoni. Afin d'éviter cette double peine, nous avons signé un accord avec les bailleurs sociaux (FSH et Sem Agglo), tandis qu'un ordre a été donné au niveau de l'État. Mais il n'a pas été toujours suivi. Ainsi, sur le chantier de la prison de Koné, des entreprises ont été sanctionnées », poursuit le président de la FCBTP.



REDONNER DU POUVOIR D'ACHAT FACE À L'INFLATION

Dans ce contexte inflationniste, améliorer le pouvoir d'achat des Calédoniens est un enjeu crucial. C'est l'un des objectifs de la réforme fiscale préconisée par le collectif d'acteurs économiques NC ÉCO avec un mécanisme qui ne mettrait pas en danger les entreprises.



« La consommation des ménages se maintient. Les professionnels s'inquiètent toutefois de l'érosion du pouvoir d'achat des consommateurs », annonçait l'IEOM dans sa dernière note de conjoncture économique**. L'indice des prix à la consommation (basé sur l'alimentation mais aussi les produits manufacturés et les services) était annoncé en novembre par l'Isee-NC en augmentation de 4,6 % sur les douze derniers mois, et les prix de l'alimentation en hausse de 8,7 % sur un an. L'association de consommateurs UFC-Que Choisir a, elle, fait le constat en janvier que le coût du « panier calédonien » qu'elle établit sur les produits de consommation courante, a augmenté de 14,5 % sur un an. Face à cette situation, le projet porté par NC ÉCO repose sur un premier principe : diminuer significativement les charges salariales, ce qui fera augmenter le revenu net des salariés - sans que les entreprises déjà en situation délicate aient à financer seules cette augmentation du coût de la vie par les salaires.

Changer de paradigme

Cette mesure aurait un effet revigorant sur la consommation, jusqu'à 7 % selon le modèle de simulation économique adopté par l'économiste Olivier Sudrie qui a examiné la proposition de réforme. Lié à l'effet de relance, le gain pour les entreprises est évalué à 9 milliards de francs par la même étude. En filigrane, quelque 2 000 emplois pourraient être créés ou maintenus. « Il s'agit de changer de paradigme en réduisant les charges sur le travail, donc son coût, et de reporter les prélèvements obligatoires (hors retraite et chômage, ndr) sur la consommation et la fiscalité », rappelle Cédric Faivre, délégué général du Mouvement des entreprises de Nouvelle-Calédonie (Medef-NC).



29 milliards CFP

C'est le revenu net supplémentaire dont bénéficieraient 75 % des ménages calédoniens issus principalement des classes modestes (25 % des ménages, + 3 milliards de revenu net) à moyennes (50 % des ménages, + 26 milliards de revenu net), si les principes de la réforme proposée par le collectif d'acteurs économiques NC ÉCO était appliqués.

Choc de consommation

Ainsi, une Contribution calédonienne de solidarité (CCS) progressive serait mise en place, faisant en sorte que chacun contribue aux charges de la collectivité en fonction de ses moyens, selon le principe et l'esprit d'universalité de l'impôt sur le revenu, avec un rendement amélioré du fait d'une assiette de contributeurs plus large (80 % de la population). « Un point de CCS représente 7 milliards de francs de prélèvements alors que le rendement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) s'élève à 22 milliards au total, souligne Cédric Faivre. L'objectif de ce projet est véritablement de créer un choc de consommation, qui entraînerait du développement économique, et de réduire les inégalités ».

LES PROJETS EN DISCUSSION

La conférence sociale sur les salaires, qui s'est tenue les 29 et 20 décembre 2022 à l'initiative du gouvernement, a réuni l'ensemble des partenaires sociaux. L'occasion de faire un constat partagé sur la situation économique, le travail et l'emploi avec des données incontestables et d'objectiver les propositions avancées par chacun. Les discussions autour des différents projets dont celui des acteurs économiques de NC ÉCO, qui recommande notamment de fiscaliser la protection sociale, se sont poursuivies au sein de Conseil du dialogue social avant un nouveau grand rendez-vous autour du mois de mars.

Plus d'information sur le projet NC ÉCO : consultez la rubrique dédiée à NC ÉCO sur le site internet de la CCI-NC (www.cci.nc) et le dossier consacré au projet de réforme fiscale porté par le collectif d'acteurs économiques, dans le numéro de décembre-janvier du CCI Info n°293, en ligne également sur le site internet. Pour suivre l'actualité du collectif, rendez-vous sur les pages Facebook et LinkedIn de NC ÉCO.



Marc Favard, le directeur général de PROMEPAR Asset Management, filiale à 100% de la BRED, était en Nouvelle-Calédonie pour échanger avec l'équipe de gestion dédiée de la BCI. L'occasion de faire le point sur la conjoncture avec ce spécialiste des marchés financiers.

Qu'est-ce que PROMEPAR AM ?

M. F. : Agréée par l'Autorité des marchés financiers depuis 1992, PROMEPAR AM est une société spécialiste de la gestion d'actifs. Celle-ci se décline en multigestion (ou gestion en architecture ouverte) et en gestion active de titres en direct. Nous sommes notamment experts de la gestion obligataire européenne et des actions européennes. Nous construisons des portefeuilles avec des talents de gestion à partir de 30 000 €, en fonction du profil de l'investisseur et de son appétence/aversion au risque, ainsi que de ses projets de vie. PROMEPAR couvre un large horizon de classes d'actifs, stratégies de gestion, secteurs et zones géographiques. Nous sommes au service de clients privés, institutionnels, d'entreprises et d'associations auxquels nous apportons des solutions d'investissement adaptées : fonds ouverts, gestion sous mandat, fonds sur mesure, fonds internes dédiés, construction d'allocations en UC ou gestion conseillée.

Vous prônez également la finance durable

M. F. : Nous analysons les titres et entreprises, non seulement sur leurs performances financières, mais aussi extra financières, en cherchant à investir prioritairement dans des sociétés présentant de bonnes notations de leurs responsabilités sociales et sociétares (RSE) et intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Que proposez-vous plus spécifiquement à vos clients calédoniens ?

M. F. : Via l'équipe de gestion dédiée de la BCI, nous leur proposons de la gestion sous mandat en comptes titres ordinaires, de la gestion déléguée et des fonds communs de placements en assurance vie. Nous pouvons travailler sur de la multigestion, de la gestion en titre, ou un panaché des deux. Nous avons construit des portefeuilles plus ou moins dynamiques. Pour les besoins spécifiques de nos clients calédoniens, nous avons créé un mandat 100 % sur l'Asie, un mandat 100 % sur les Etats-Unis, un mandat 100 % sur les petites valeurs européennes, et un mandat 100 % trackers. Nous avons aussi développé toute une gamme de gestion sous mandat ISR.

Comment se portent les marchés financiers pour démarrer 2023 ?

M. F. : Trois bonnes nouvelles sont venues rassurer les investisseurs en ce début d'année.

La plus importante, concerne le reflux de l'inflation. La trajectoire de repli de l'inflation est en marche, alimentée par la baisse des cours des matières premières, des prix de l'immobilier notamment aux Etats-Unis, et un effet de base favorable pour les prochains mois. Dans ce contexte, la fin de la remontée des taux courts aux Etats-Unis pourrait se produire au premier semestre 2023.

La réouverture de la Chine a aussi rassuré les investisseurs quant à l'évolution plus favorable de la trajectoire économique mondiale pour l'année de 2023. Il faut noter que la crise énergétique en Europe cet hiver ne revêt pas la gravité attendue il y a quelques mois. Les prix du gaz se sont fortement repliés et l'euro s'est fortement réapprécié contre le dollar traduisant le soulagement des investisseurs.

Comment anticipez-vous la suite ?

M. F. : Le sujet le plus important en 2023 tiendra à l'ampleur du ralentissement économique mondial et à ses conséquences sur les résultats des entreprises.

La contraction de l'économie dépendra des effets de la remontée des taux des banques centrales qui n'ont pas encore produit leurs pleins effets, de la confiance des consommateurs, corrélée avec la situation géopolitique, mais aussi sanitaire et économique en Chine. Il est intéressant de noter que jamais un ralentissement ou une récession n'ont été aussi attendus et prévus. Là aussi, les jeux sont loin d'être faits.

Il est important de signaler que les entreprises sont robustes et résilientes depuis le Covid, elles sont extrêmement réactives et bien gérées. Elles ont réussi à s'en sortir, malgré la conjoncture compliquée de ces dernières années.

Sur quoi conseillez-vous d'investir ?

Voyez-vous des opportunités d'investissement ?

M. F. : Notre scénario d'investissement pour démarrer l'année est forcément tempéré. Le manque évident de visibilité sur la conjoncture économique ne permet pas de déployer son capital de manière trop agressive mais nous voyons plusieurs pistes intéressantes.

Après une année catastrophique sur les marchés obligataires, les placements de taux sont redevenus investissables. Sur la partie courte, du monétaire aux obligations à faible maturité, les rentabilités sont maintenant positives permettant de laisser son capital à l'abri et rémunéré. Sur les maturités obligataires plus longues, nous dirigeons nos choix de préférence vers des fonds datés à échéance qui offrent plus de visibilité. Nous venons d'ailleurs de lancer le fonds Promepar Horizon 2027 sur les obligations d'entreprises. En diversification, nous trouvons la dette à haut rendement américaine et la dette émergente intéressantes.

Sur les actions, le consensus est prudent dans l'anticipation du ralentissement économique et des profits. Des bonnes surprises seraient forcément saluées. La zone américaine a beaucoup d'attrait à moyen terme. Nous pensons toutefois que tactiquement l'Europe et les marchés émergents pourraient bien s'en sortir en 2023. Nous faisons le constat que les investisseurs sont plutôt frileux sur ces zones, malgré des valorisations raisonnables ce qui est moins le cas des Etats-Unis. La valorisation des secteurs cycliques et financiers notamment en Europe est très attractive. Les petites et moyennes valeurs constituent également une piste d'investissement intéressante.

Nous pensons aussi que nous allons vivre avec une inflation plus endémique dans un monde contraint par des ressources plus rares. Et dans cet environnement, les choix sectoriels seront certainement différents des dix dernières années.

Faut-il privilégier certains secteurs ?

M. F. : Il faudrait diriger son argent vers des thématiques de leadership de moyen terme. Nous en voyons trois. La thématique du digital n'a pas fini de pénétrer toutes les secteurs et notamment les secteurs industriels. Il y a aussi la thématique de la santé et du diagnostic, nous sommes dans une économie où les gens vieillissent et où ils ont besoin de traitements préventifs. Des avancées majeures sont attendues sur Alzheimer et les traitements des cancers. Et l'autre sujet, est la transition énergétique : la décarbonation, les énergies renouvelables, le transport d'électricité, le captage du CO2, les matières premières stratégiques... un champ extrêmement porteur.

En chiffres

2,5 milliards d'euros d'encours de gestion

39 collaborateurs

4 000 clients



Économie

L'ÉCONOMIE RÉGIONALE DANS L'ŒIL DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE

La Nouvelle-Calédonie a un rôle à jouer dans la défense nationale en région Indo-Pacifique où se cristallisent de nombreux enjeux à l'heure actuelle. Deux sessions de formation de l'IHEDN ont eu lieu sur le territoire afin de mieux les appréhender.

Trois semaines pour comprendre les problématiques économiques et stratégiques de sécurité globale et les enjeux des relations internationales autour de l'axe Indo-Pacifique : c'est ce que proposait, fin novembre, l'Institut des hautes études de Défense nationale (IHEDN). Sa 220^e session en région était organisée sous l'égide du Haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie, avec le soutien de la Direction générale des Outre-mer (DGOM). L'Institut, sous la tutelle du Premier ministre, propose six sessions annuelles de formation en région, dont une en Outre-mer, permettant d'associer hauts fonctionnaires, élus et décideurs du secteur privé à ces réflexions. Ainsi, 48 futurs auditeurs dont cinq entrepreneurs ont pu assister à une vingtaine de conférences-débats et apporter leur contribution via des travaux en comité.

Un trait d'union entre le monde civil et militaire

Pour Stéphane Yoteau, vice-président de la CCI, et Jean-Baptiste Leroux, entrepreneur, participer à ces rencontres en tant qu'auditeur permet de sortir du prisme microéconomique calédonien pour s'ouvrir aux problématiques géopolitiques régionales actuelles, telles que la sécurité des zones économiques exclusives, les enjeux liés au réchauffement climatique ou encore les questions liées à la sécurité économique et informationnelle (cybersécurité). « *Ce type de pédagogie inductive permet de créer des passerelles entre des mondes qui se cô-*

toient habituellement peu », expliquent-ils de concert. En outre, comme l'a indiqué le général Durieux, directeur de l'IHEDN, en préambule de cette formation, l'application de plusieurs disciplines économiques au secteur de la défense et la confrontation d'idées s'avèrent riches d'enseignement. Avec pour finalité, une meilleure gestion des ressources globales allouées à la défense.

Perpétuer l'esprit de défense

Chaque année, à travers tout le territoire français, plus de 10 000 personnes sont sensibilisées aux enjeux macroéconomiques de la pensée stratégique de dé-

fense. Si les sessions nationales s'orientent plutôt sur la formation des décideurs militaires et hauts responsables civils, les sessions régionales proposent, quant à elles, des cycles spécialisés. Objectif : véhiculer et cultiver un esprit de défense dans différents champs d'activité. À l'issue de cette session calédonienne, 75 personnes se sont vu décerner le titre d'auditeur (48 auditeurs en région et 27 auditeurs cycle jeunes). La liste est consultable au Journal officiel.

Pour aller + loin :

www.ihedn.fr



**QUINCAILLERIE
CALEDONIENNE**

PROMO

Du 1er au 28/02/23



DEBROUSSAILLEUSE
42CC + LAME

INGCO

20 900 F^{TTC}

25 305 F



DEBROUSSAILLEUSE
33 CC - MULTI FONCTION + ACCESSOIRES

38 000 F^{TTC}

49 950 F

KASEI

CONSTRUCIONS NOTRE PAYS. ECONOMISONS L'ENERGIE
PHOTO: ANTOINETTE LELIERS

13 rue Ampère - Ducos - 98 800 NOUMEA - Tel. 27 47 22
www.quincaillerie.nc - info@quincaillerie.nc

Retrouvez ^{POUR 100 F cfp}
tous les jeudis
votre hebdomadaire
d'informations générales



Décryptage des sujets
sociétaux, politiques
et économiques
de la Nouvelle-Calédonie



Publication
chaque semaine
de vos annonces
judiciaires et légales

Actu.nc

contact@actu.nc

28 63 01

“ACCOMPAGNEZ ET PROTÉGEZ VOS SALARIÉS AINSI QUE LEURS PROCHES AVEC DES ASSURANCES COLLECTIVES”

SIMPLE ET PERSONNALISABLE, LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ COLLECTIVE GROUPAMA-GAN APORTE UNE COUVERTURE COMPLÈTE À VOS SALARIÉS TOUT EN FAISANT BÉNÉFICIER D'AVANTAGES FISCAUX LIÉS AUX CONTRATS COLLECTIFS.



EN CE MOMENT
-20%
À VIE SUR LA SANTÉ
COLLECTIVE

DEVENEZ CLIENT
 25 55 00

Caisse Locale d'Assurance Mutuelle Agricole du Pacifique, Caisse réassurée par GAN OUTRE-MER MAR-SA au capital de 7 807 392 euros.
544 877 881 RCS Paris, 8-10 rue d'Alsace 75009 Paris.
Document et visuels non contractuels. Édité par Gan Outre-Mer. Crédit photo: Eric Chauvaud.



Groupama
la vraie vie s'assure ici



Développement durable



SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE : ENTREPRISES, À VOUS DE JOUER !

Selon l'Agence de la transition écologique (ADEME), la pollution numérique représente 4 % des émissions mondiales de CO², une empreinte carbone qui pourrait doubler d'ici à 2025. Pour la CCI, les entreprises calédonniennes ont un rôle à jouer dans l'essor d'un numérique plus responsable sur le territoire.

« Depuis deux ans, le parcours énergie que nous proposons, avec l'appui de l'Agence calédonienne de l'énergie (ACE), accompagne les structures dans l'évaluation de leurs consommations et de leurs impacts énergétiques, signale Laure Massé, chargée de mission au service développement durable de la CCI. L'empreinte carbone liée au numérique y est bien sûr abordée, même si nous manquons d'indicateurs à l'échelle du territoire ». Au niveau mondial, fin 2022, le numérique représentait 6 % de la consommation électrique globale dans son cycle complet (fabrication, usage, fin de vie). Dans ce cadre, la phase de fabrication des appareils numériques entraîne à elle seule deux tiers des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Une démarche responsable

Conceptualisé par les acteurs de la Green IT, et mis au-devant de la scène par le rapport du projet The Shift, le principe de sobriété numérique favorise l'émergence de nouveaux systèmes plus responsables, notamment en milieu professionnel. À

ce titre, courant 2023, une formation dédiée sera proposée à la CCI. Ses objectifs seront d'identifier les principales sources de pollution numérique, et d'obtenir des outils d'aide à la décision afin de permettre aux entreprises de prioriser les actions et de définir les critères de décision, à différents niveaux de pilotage de leur transition digitale.

Une fresque pour sensibiliser

Avec une pédagogie similaire à celle de la Fresque du Climat, la Fresque du Numérique a également pour but de sensibiliser aux enjeux environnementaux de l'informatique. Pour Xavier Liénart, premier animateur professionnel agréé du territoire, si les entreprises tardent encore à prendre en compte ces nouveaux enjeux, une prise de conscience est possible à travers le jeu : « en quelques heures, on obtient des ordres de grandeur suffisamment parlants pour savoir où et comment agir ». Capacité de l'atelier : 4 à 16 personnes maximum - Contact : xliénart@msi.nc

Contact : environnement@cci.nc

DÉFI POUR LA TRANSITION BAS CARBONE

Pour Carole Antoine, ingénieure à l'ACE, les opportunités offertes par le numérique dans le cadre de la transition énergétique sont réelles mais soumises à une double contrainte carbone : une nécessaire diminution des GES et un tarissement de l'approvisionnement en énergies fossiles. Dans ce contexte, « le défi d'innovation est d'inclure une dimension éthique dans le déploiement des technologies, notamment en termes de coûts énergétiques et environnementaux ». Un véritable enjeu en sachant que la pollution numérique augmenterait actuellement de 9 % par an.



Formations

Tous secteurs



- Sécurité (Habitations électrique, SST, élingage...)
- Autorisation de conduite sur engin ou CACES
- Métiers du BTP (Lecture de plan, topographie, pilote de drone...)
- Management (Chef d'équipe, EAE, appel d'offres...)
- Progiciels (AUTOCAD, BIM...)

Nous contacter : 28.90.65 / afbtp@afbtp.nc / www.afbtp.nc
68 avenue baie de Koutio ZI DUCOS



Une Offre d'équipement professionnel

Stockage - Logistique - Distribution



Gagner des mètres carrés sans déménager, améliorer le bien-être et l'efficacité de vos collaborateurs, accroître la productivité, mieux maîtriser votre logistique... Pour relever ces nouveaux défis et faire face à ces enjeux, vous pouvez bien sûr compter sur COTE BUREAU en 2023. Que vous soyez une entreprise ou une collectivité, quels que soit votre taille ou votre secteur d'activité... Plus proche de vous que jamais, nous réaffirmons notre volonté d'être à vos côtés dans chacun de vos projets !





Numérique

LE NO-CODE, DES SOLUTIONS POUR LA TRANSITION DIGITALE

Difficile de passer à côté de la révolution du no-code, une nouvelle approche de création d'outils numériques professionnels qui ne nécessite pas de connaître le code informatique. Voici quelques clefs pour comprendre cet univers en pleine expansion.



« Quand les entrepreneurs découvrent le no-code, beaucoup sont surpris de voir à quel point cela peut les aider », explique Arnaud La Forge, gérant d'Opti RH, une entreprise qui développe des solutions numériques avec des outils no-code et propose des formations pour apprendre à les maîtriser. Concrètement, ces nouvelles applications se nomment Airtable, Zapier, Notion... « Il y en a de plus en plus et chacune d'entre elles répond à une demande particulière. » Ce sont des plateformes informatiques téléchargeables, accessibles via internet. Ergonomiques, elles sont dotées d'une interface graphique modulable qui peut être façonnée afin de répondre exactement aux besoins des entrepreneurs.

« Il y en a de plus en plus et chacune d'entre elles répond à une demande particulière. » Ce sont des plateformes informatiques téléchargeables, accessibles via internet. Ergonomiques, elles sont dotées d'une interface graphique modulable qui peut être façonnée afin de répondre exactement aux besoins des entrepreneurs.

« Il y en a de plus en plus et chacune d'entre elles répond à une demande particulière. » Ce sont des plateformes informatiques téléchargeables, accessibles via internet. Ergonomiques, elles sont dotées d'une interface graphique modulable qui peut être façonnée afin de répondre exactement aux besoins des entrepreneurs.

Des finalités multiples

Ces outils qui ne nécessitent pas de compétences en programmation informatique, permettent par

exemple de gagner du temps et de la fiabilité sur des tâches répétitives comme le pointage des employés, fluidifier un système de devis/facturation ou faciliter le travail d'équipe. Ils peuvent même permettre aux entrepreneurs de développer leur site internet ou des applications mobiles et contribuent, en ce sens, à accélérer la transition numérique de l'entreprise. Ces plateformes sont accessibles à tous, requièrent peu de qualifications informatiques de base, et ne nécessitent qu'un faible investissement financier.

Pour comprendre en quoi le no-code révolutionne le numérique, il faut rappeler la voie classique pour une entreprise qui souhaite développer un système informatique, quel que soit son besoin : elle doit faire appel à des informaticiens qui écrivent le logiciel en code, créent un serveur, etc. Désormais, il suffit d'accéder à l'outil via internet et de se former à son utilisation. Plus besoin de serveur, tout est stocké sur le cloud et la solution est imaginée avec des connaissances en bureau-tique simples !

Expertise et formation préconisées

Pour développer de telles solutions au sein de votre entreprise, il est conseillé de faire appel à des spécialistes du no-code qui analyseront précisément vos besoins afin de choisir les outils les plus adaptés à votre demande et formeront vos collaborateurs à leur utilisation. La mise en place de ces outils peut se faire rapidement avec une formation de deux jours environ. L'association No-Code NC est en cours de création en Nouvelle-Calédonie, pour rassembler les utilisateurs de plus en plus nombreux de ces outils et sensibiliser le public et les professionnels à leur utilisation. Une Matinale sur ce thème sera aussi bientôt organisée par la CCI.



Bac de rétention et absorbant



Equipement de Protection Individuelle



Poubelles et cageots plastique



Tapis caoutchouc et joints



Excellente aptitude au collage



Tél. 27 27 69
Commercial : 76 11 54
axiome@axiome.nc | www.axiome.nc
4 Rue Fulton - Ducos - Nouméa
Du lundi au vendredi 7 h à 12 h et 13 h à 17 h le samedi de 8 h à 11 h

UNE CARTE DE CRÉDIT BUSINESS ÉCO-RESPONSABLE ?

JE VAIS EN PARLER
À MA MER !

À la BNC, nos cartes sont recyclées en plastique
issu du nettoyage des océans !



Banque de
Nouvelle Calédonie
BANQUE & ASSURANCE

www.bnc.nc

in Instagram Facebook Banque de Nouvelle Calédonie

BANQUE DE NOUVELLE CALEDONIE S.A. au capital de 12 097 944 000 F. CFP - RCS Nouméa 748047688 - Ridet 047 688 001
Siège social : 10, avenue du Maréchal Foch - BP L3 - 98849 Nouméa Cedex - Nouvelle-Calédonie. Intermédiaire en assurances - Immatriculée au RIAS sous le n° NC180001. Tél : (687) 25.74.00 - contact@bnc.nc



Tourisme

DONNER UNE VOIX AUX ACTEURS DU TOURISME

Sud Tourisme, la province Sud et la CCI ont signé le 20 décembre 2022 une convention de partenariat qui vise à accompagner la structuration et la représentation des socioprofessionnels du tourisme de la province Sud. Objectif : leur donner une voix au sein du conseil d'administration de l'agence d'attractivité.

Créée en mars 2022, l'agence d'attractivité de la province Sud, Sud Tourisme, prévoit, dans son conseil d'administration, une voix délibérative pour les socioprofessionnels du tourisme. « Il est nécessaire de structurer et de fédérer le secteur afin que l'ensemble des acteurs désigne un représentant légitime pour porter cette voix », souligne Roxanne Brun, directrice générale de Sud Tourisme. En attendant, ce mandat de deux ans est assuré par la CCI qui doit, en parallèle, accompagner les socioprofessionnels du tourisme dans cette démarche selon la convention qui a été signée en fin d'année dernière entre les partenaires.

Une diversité d'acteurs

Le tourisme est un secteur particulièrement protéiforme, dont le nombre de professionnels a été estimé entre 700 et 1 200 en province Sud. Dans les prochains mois, la CCI aura pour mission d'effectuer un recensement, « le plus exhaus-

tif possible », précise David Guénant, membre consulaire. Une tâche ardue mais nécessaire pour structurer le secteur qui ne possède actuellement aucun organe de représentation globale. Il s'agit tout d'abord de bien définir ce qu'est un professionnel du tourisme. « Quelle que soit leur taille, ils sont tous nos ressortissants, mais il est difficile de les analyser car il y a de très grosses structures qui collaborent avec de toutes petites unités telles que des entrepreneurs individuels », décrit David Guénant.



Un signal fort

Après le travail de recensement et de consultation, des ateliers regroupant l'ensemble des so-

cioprofessionnels seront organisés pour préparer la solution de représentation. « L'idée n'est pas d'imposer un modèle, insistent Roxanne Brun et David Guénant. Ce sont les acteurs du tourisme qui décideront de la forme que prendra cet organe fédérateur ». Ils éliront ensuite un représentant qui siègera au conseil d'administration de Sud Tourisme. « C'est un signal fort de la province Sud de donner une voix délibérative à un non-actionnaire, souligne la directrice générale. Au sein de Sud Tourisme, nous allons aussi mettre en place des comités d'acteurs locaux par bassin géographique, c'est une autre façon de faire entendre la voix des socioprofessionnels du secteur et de les associer à notre stratégie de développement du tourisme ».

Pour plus d'informations :
v.maton@cci.nc



La convention a été signée par David Guyenne, président de la CCI, Jean-Gabriel Favreau, président du conseil d'administration de Sud tourisme et Naïa Watéou, élue à la province Sud.

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS À POURVOIR LES POSTES SUIVANTS ?

- Agent de transit, déclarant en douane
- Assistant au responsable d'exploitation, d'affrètement ou d'agence de transport, affréteur, dispatcheur
- Adjoint au responsable d'exploitation, chargé de clientèle

**RECRUTEZ UN ALTERNANT
EN BTS GESTION DES TRANSPORTS
ET LOGISTIQUE !**

+ d'infos



73 49 08



l.fourcade@cci.nc

cci
formation
alternance
NOUVELLE-CALÉDONIE

une
école
cci
NOUVELLE-CALÉDONIE



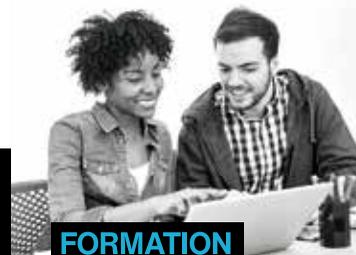
MES FACTURES.NC

LOGICIEL DE GESTION

*Essai gratuit
sans engagement
Conseils personnalisés*

VOTRE MEILLEUR ALLIÉ
Logiciel calédonien pour :

- Gérez vos devis et factures avec ou sans TGC
- Gérez vos achats
- Gérez les règlements
- Gérez vos relances
- Exportez vos données pour votre comptable
- Mises à jour et sauvegardes automatiques



**FORMATION
COMPRISE**



**UTILISATION
HORS
CONNEXION**

GAGNEZ DU TEMPS EN SAISIE - CONCENTREZ-VOUS ET PILIOTEZ VOTRE ACTIVITÉ !

NOUS CONTACTER :



Guillaume GINER



75 60 52



contact@mesfactures.nc

ENTREPRISES DE PLUS DE 10 SALARIÉ.E.S

ENSEMBLE, CULTIVONS LES COMPÉTENCES DE DEMAIN



RELIQUAT 2022 :

Versez votre obligation en formation professionnelle continue, au FIAF
AVANT LE 31 MARS 2023 !

Contactez-nous

en matinée au : 47 68 68
ou par mail : contact@fiaf.nc



www.fiaf.nc





La formation RSE de la CCI, qui est organisée pour la troisième année, propose parfois des ateliers en plein air.

Formation

LA FORMATION RSE S'ENRICHIT

La CCI renforce son dispositif de formation sur la responsabilité sociétale des entreprises, la RSE. Nouveau : le parcours collectif RSE, tel qu'il est proposé depuis deux ans, est complété par des modules ciblés auxquels les entreprises peuvent souscrire en fonction de leurs besoins.

Les nouveaux modules de la formation RSE proposés cette année répondent à des problématiques spécifiques. Ils permettent de monter en compétences dans les domaines de la responsabilité numérique (*lire aussi page 28*), l'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'entreprise, l'intégration de la démarche RSE dans la politique RH, l'intelligence collective et le développement des nouvelles méthodes de collaboration, ou encore la gestion des déchets et l'économie circulaire. C'est une formule à la carte, dans laquelle chaque module, de courte durée, est indépendant des autres. Pour s'y inscrire, il n'est pas nécessaire d'avoir suivi le parcours de formation collectif RSE organisé depuis deux ans par la Chambre.

Dix mois d'accompagnement proposés dans le parcours complet

Pour les entreprises qui souhaiteraient s'engager dans le parcours de formation RSE complet, la troisième session, étalée sur dix mois, débutera prochainement. Elle s'adresse aux moyennes et aux grandes structures, tous secteurs d'activité confondus. « C'est une formation concrète qui fait appel à des méthodes de pédagogie active et d'intelligence collective », précise Laure Massé, chargée de développement durable à la CCI. Ce parcours séquencé est composé de temps de formation « classique » et de « challenges », pendant lesquels chacun partage son expérience sur divers sujets, comme la mise en place de la démarche RSE. Enfin, il inclut quatre rendez-vous de trois heures de suivi personnalisé avec la formatrice.

En binôme pour se motiver

Deux personnes par entreprise peuvent suivre la formation. À l'issue du parcours, elles seront capables d'initier une stratégie RSE dans leur structure, de réaliser un diagnostic, de lister des parties prenantes prioritaires, d'établir un plan d'action et d'utiliser des outils simples pour le

mettre en œuvre. Comme le rappelle Laure Massé, « si la démarche RSE est volontaire, elle répond à plusieurs objectifs concrets : réduire son impact environnemental, motiver les collaborateurs ou encore se mettre en conformité réglementaire et anticiper les contraintes ». Entrepreneurs qui n'avez pas encore enclenché de démarche RSE, il n'est pas trop tard : saisissez l'opportunité de la nouvelle session 2023, et/ou renseignez-vous sur les modules courts qui vous permettront de cibler votre efficacité !

Pour en savoir plus sur ces formations, contactez la CCI

Tél. : 24 31 35 - entreprises@cci.nc

UN CLUB POUR PROLONGER LA DYNAMIQUE

La CCI a mis en place un club réunissant les anciens stagiaires de la formation RSE. Les rencontres, qui ont lieu une fois par trimestre, permettent d'aborder des thématiques précises de la démarche, de partager les expériences et les bonnes pratiques de chacun et de fédérer les entreprises.



Fiche pratique

TRAVAILLEUR INDÉPENDANT, ASSIMILÉ SALARIÉ ET SALARIÉ, QUELLES DIFFÉRENCES ?

Les Calédoniens sont familiers avec la notion de travailleur indépendant, communément appelé patenté, et celui de salarié. Pourtant, la limite entre ces deux statuts peut parfois devenir floue. Un troisième statut existe ainsi pour certaines catégories professionnelles : celui des « travailleurs assimilés salariés ».

Rappel des règles

Travailleur indépendant	Salarié
Il n'est pas lié par un lien de subordination.	Il existe un lien de subordination entre le salarié et son employeur.
Il exerce son activité sous sa propre responsabilité. Il doit être inscrit aux registres professionnels obligatoires et se déclarer auprès des services fiscaux et de la Cafat.	Il exerce une activité cadrée par un contrat de travail. Il dépend donc du code du travail.
Il décide librement des conditions dans lesquelles il exécute son travail. Autonome, il fixe lui-même ses horaires de travail et ses prix par des devis et dispose de sa propre clientèle.	Ses horaires et son lieu de travail sont définis par l'employeur qui a, à l'égard de ses salariés un pouvoir de contrôle, de direction et de sanction.
Il détient ses propres moyens de travail et son matériel.	L'employeur doit fournir le matériel adéquat pour que son salarié puisse effectuer ses missions.
Il n'a pas la garantie d'une rémunération régulière minimale.	Il bénéficie d'une rémunération fixée par le contrat de travail, de congés payés et, dans certains cas, d'indemnités de préavis et de licenciement.



Les conditions dans lesquelles l'activité est exercée sont cruciales pour déterminer le statut des travailleurs. Or, si un travailleur indépendant, inscrit au Ridet et au Ruamm, effectue son activité selon les mêmes critères et dans les mêmes conditions qu'un travailleur salarié, l'employeur risque d'être sanctionné en cas de contrôle.



« TRAVAILLEURS ASSIMILÉS SALARIÉS »

Il s'agit d'une liste de 18 situations précises pour lesquelles une affiliation au régime général est prévue (cf. www.cafat.nc rubrique Employeur, Déclarer l'embauche de personnel). Cette affiliation est obligatoire même si les travailleurs ne sont pas occupés dans l'établissement de l'employeur ou du chef d'entreprise, même s'ils possèdent tout ou partie de l'outillage nécessaire à leur travail et même s'ils sont rémunérés en totalité au moyen de pourboires, de rétributions forfaitaires ou autres. Trois catégories de travailleurs sont concernées :

- Les personnes exerçant leur activité au travers d'une personne morale (certains dirigeants) ;
- Les travailleurs disposant de contrats de travail (VRP, marins, personnel enseignant du privé, services civiques, agents immobiliers) ;
- D'autres travailleurs qui ne possèdent pas de contrat de travail (taxis, travailleurs à domicile, familles d'accueil, etc.).

Comment j'ai réussi à...

RÉNOVER MA STRUCTURE D'HÉBERGEMENT EN TRIBU

Clarisse Tonchane gère un hébergement touristique à la tribu de Kuinet, à trois kilomètres au sud du village de Canala. Elle a bénéficié d'un accompagnement pour rénover sa structure, ce qui lui a permis d'intégrer la charte d'accueil chez l'habitant mise en place par la province Nord, le GIE Tourisme province Nord et la CCI.

CONTACT

Conseiller CCI :

42 74 74 et 74 50 14

b.delagneau@cci.nc

www.cci.nc



1. LE BESOIN

Clarisse Tonchane accueille depuis de nombreuses années, chez elle, touristes et personnels d'entreprises qui interviennent à Canala. Trois chalets, une maison et un faré permettaient de loger et de cuisiner pour ses convives. Après un cyclone, un des bâtiments a été détruit. Mener une rénovation et une remise aux normes sanitaires et électriques des installations s'est révélé impératif. « Cela faisait 10 à 20 ans que j'attendais de faire des travaux », reconnaît Clarisse, qui souhaite alors poursuivre son activité.

2. LA SOLUTION

Pour la soutenir, Benoît Delagneau, accompagnateur itinérant de la CCI dans le secteur tourisme, s'est régulièrement rendu auprès d'elle. Avec l'agent de secteur du Service investissements et entreprises (SIE) de la Direction du développement économique et de l'environnement (DDEE) de la province Nord, un échelonnement de quelques dettes auprès des services fiscaux et de la Cafat a été établi. Ses besoins ont été recensés et un plan de financement a été élaboré. Clarisse a pu souscrire un prêt auprès de l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) et a bénéficié d'une subvention de la province. La CCI l'a également épaulée dans ses demandes de devis auprès des artisans de la zone et pour s'assurer du bon déroulement du chantier. « Ce suivi, ainsi que celui de la DDEE, m'a beaucoup apporté d'un point de vue moral, administratif et financier », salue la cheffe d'entreprise.

3. LES RÉSULTATS

Trois chambres, deux dortoirs, une cuisine, des parties sanitaires et l'ensemble du réseau électrique des lieux ont été mis à neuf. « Chez Clarisse » peut désormais accueillir jusqu'à 16 personnes. « Tout a été bien fait. Il ne reste que de petites finitions à accomplir. Je suis confiante et je vais pouvoir démarrer l'année avec sérénité », apprécie la porteuse de projet. Son établissement a pu adhérer à la charte d'accueil chez l'habitant créée par la province Nord, le GIE Tourisme province Nord et la CCI en 2022. Ce dispositif fédère les prestataires du Nord, les référence en ligne et sur des flyers de promotion touristique. Dans ce cadre, des ateliers thématiques sur l'accueil téléphonique et la prise de réservation, la réduction des déchets, l'hygiène et l'entretien des hébergements et des espaces sanitaires seront proposés cette année. En octobre 2022, un premier atelier de dégustation culinaire a été organisé, lors du salon Échappée Nord.

Tribu de Kuinet, Canala



Tél. : 94 77 26



www.tourismeprovincenord.nc



Chiffres et échéances

Taux de l'usure

Prêts aux personnes morales (hors activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale) applicable au au 1 ^{er} janvier 2023	
• Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans	4,48 %
• Prêts à taux fixe d'une durée entre 2 et 10 ans	4,25 %
• Prêts à taux fixe d'une durée entre 10 et 20 ans	4,24 %
• Prêts à taux fixe d'une durée de 20 ans et plus	4,31 %
• Découverts en compte	16,47 %
• Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans	4,11 %

Intérêt légal (1^{er} semestre 2023)

Personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels **4,47 %**
Autres cas **2,06 %**

Indice et taux

Prix (décembre 2022) **104,87**
Prix hors tabac décembre 2022 **104,72**
Inflation hors tabac (12 derniers mois) **4,7 %**
Inflation générale (12 derniers mois) **4,9 %**

Salaire minimum garanti brut

SMG horaire **965,10 F CFP**
SMG mensuel **163 102 F CFP**

Salaire minimum agricole

SMAG horaire **820,35 F CFP**
SMAG mensuel **138 639 F CFP**

Feuille de paie (janvier 2023)

Plafond CAFAT **384 400 F CFP**
Plafond maladie CAFAT / RUAMM .. **539 500 F CFP**
(tranche 1) / • à partir de **539 501 F CFP** (tranche 2)
Plafond FSH **324 300 F CFP**
Plafond formation professionnelle .. **384 400 F CFP**
Plafond Sécurité sociale **437 470 F CFP**
CCS **salaire total (non plafonné)**

Évolution du BT21

	2020	2021	2022
Janv.	104,52	103,56	109,58
Fév.	104,50	103,79	109,63
Mars	104,34	103,91	111,28
Avril	104,18	104,61	112,38
Mai	103,78	104,92	113,51
Juin	103,43	105,54	113,74
Juil.	103,62	106,03	114,49
Août	103,67	106,50	115,94
Sept.	103,64	107,11	115,81
Oct.	103,38	107,20	116,38
Nov.	103,21	107,55	116,14
Déc.	103,30	108,11	116,60 (provisoire)

Échéances fiscales

15 janvier 2023

CAFAT : artistes et indépendants

- Déclaration de ressources
- CAFAT : employeurs gens de maison
- Déclaration nominative trimestrielle du 4^e trimestre.
- Paiement des cotisations du 4^e trimestre.

30 janvier 2023

CAFAT : employeurs

- Déclaration nominative du 4^e trimestre.
- Paiement des cotisations du 4^e trimestre.

Retrouvez POUR 100 F cfp tous les jeudis

votre hebdomadaire
d'informations générales



Décryptage des sujets
sociétaux, politiques
et économiques
de la Nouvelle-Calédonie



Publication
chaque semaine
de vos annonces
judiciaires et légales

DEFENDER



Nouveau Defender 130

Une troisième rangée de sièges vous offre le meilleur espace de sa catégorie pour un maximum de huit sièges. Équipé de série, écran tactile de 11,4", console centrale, climatisation à quatre zones indépendantes. Disponible en Essence 400 CV X, X Dynamic SE, ou Diesel 300 CV First Edition. JOHNSTON & CIE, 218 rue Armand Ohlen, Portes de fer, Nouméa. johnston@hgj.nc. Tél. 28 17 17. Facebook : landrover Nouvelle Calédonie. landrover.nc. Construisons notre pays, économisons l'énergie.